

Dans la transformation du poisson

# Revenu d'appoint pour le temps non travaillé

par Florent PLANTE

QUÉBEC — Pour la cinquième année consécutive, le gouvernement du Québec, en l'occurrence le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, va affecter \$500,000 au programme de revenu d'appoint des employés d'usine de transformation du poisson.

C'est l'essentiel d'un communiqué que le ministère a fait parvenir au SOLEIL hier et qui précise que ce programme vise à protéger les travailleurs du poisson contre l'irrégularité du travail dans les usines de transformation.

Les approvisionnements de ces usines sont sujets à des fluctuations plus ou moins contrôlables qui ne permettent pas d'assurer de façon régulière une semaine de 40 heures de travail aux travailleurs d'usine, poursuit le communiqué.

Or, le ministère responsable des pêcheries versera aux travailleurs d'usine une compensation de \$2,79 l'heure pour le temps non travaillé sur une semaine de 40 heures. Par exemple, l'ouvrier qui n'a pu travailler que 30 heures durant une semaine, à cause d'une déficience au niveau des arrivages de poisson à l'usine, recevra un revenu d'appoint de \$2,79 l'heure pour les 10 heures où il n'a pu travailler.

Le communiqué du ministère explique aussi que ce programme s'applique uniquement aux pêches maritimes, en raison du caractère particulier de cette activité. "Le revenu d'appoint permettra aux véritables travailleurs d'usines de transformation de poisson d'assurer une certaine stabilité de leur revenu durant la période la plus critique pour la régularité de l'emploi dans ce secteur".

Enfin, le communiqué précise que quelque 2.000 employés des 46 usines de transformation du poisson du territoire maritime du Québec (Gaspésie, îles de la Madeleine, et Côte-Nord) sont éligibles au revenu d'appoint.

Ce revenu d'appoint s'applique du 4 août au 31 octobre et s'adresse aux travailleurs qui étaient déjà à l'emploi d'une usine de transformation de poisson ou qui y ont travaillé pour une période d'au moins six semaines depuis le 1er janvier.

L'an dernier, 15 entreprises seulement ont participé au programme de revenu d'appoint et environ 1.000 employés ont été couverts.

## La décentralisation

Par ailleurs, hier, le réseau Radio-Gaspésie a diffusé une infor-

mation à l'effet qu'à Gaspé, le transfert de la Direction générale des pêches maritimes du Québec dans cette ville soulève plusieurs questions sans réponses.

À la suite de quelques manifestations d'ouvriers d'usines en colère aux bureaux de la DGPM, à Gaspé, certains fonctionnaires en place auraient exprimé leur inquiétude, affirmant qu'ils se sentaient un peu délaissés, car les autorités sont encore toutes à Québec.

Bien sûr, on s'inquiète aussi des futures installations de la DGPM à Gaspé, installations ultramodernes et qui doivent abriter d'ici un an ou deux la Direction générale ainsi que les laboratoires scientifiques des Pêches maritimes du Québec.

Encore bien des chercheurs se demandent ce qu'ils iront faire à Gaspé, sortis de la Mecque de la recherche scientifique gouvernementale que constitue le complexe scientifique de Sainte-Foy, à l'heure où le ministère fédéral de Pêches et Océans du Canada s'apprête, selon les meilleures sources, à créer un centre ultramoderne de recherches en biologie marine à Moncton, au Nouveau-Brunswick, lequel centre serait annexé à l'université de Moncton et couvrirait tout le golfe du Saint-Laurent.



Le Soleil, Michel Corbeil

À l'usine des Pêcheurs unis de Newport, on était bien heureux. "C'est la première fois qu'un ministre s'arrêtait ici", dit-on.

## Impressions partagées, sur la visite de Garon

par Michel CORBEIL  
du bureau du Soleil

MATANE — La tournée de huit jours, la semaine dernière, en Gaspésie, du ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, M. Jean Garon, aura laissé des impressions partagées chez les intervenants de la pêche de la péninsule.

Pour certains, le ministre a le mérite de s'être rendu sur le terrain pour se familiariser avec les problèmes du secteur. Pour d'autres, la tournée est analysée comme superficielle et "inutile puisque les problèmes sont encore tous là".

Un rapide relevé du SOLEIL indique que les avis vont du contentement et de l'attentisme ("Maintenant, s'il peut régler les problèmes") au désappointement.

Le ministre Garon l'avait clairement laissé entendre: il est un néophyte dans le domaine et la tournée représentait l'occasion de brosser "un portrait de l'industrie en Gaspésie". Nulle part, le ministre ne s'est engagé formellement.

### Les satisfaits...

"Nous, nous avons été satisfaits", indique M. Laurent Curadeau, l'un des propriétaires de Curadeau et frères, de Rivière-au-Renard. Il (M. Garon) n'est pas venu faire des annonces. Mais, c'est bien parce qu'il a constaté par lui-même.

"Depuis son passage, le ministère bouge. Déjà, deux fonctionnaires sont passés ici. Si nous sommes inclus dans le parc industriel, nous investirons à peu près \$2,8 millions pour la construction et la modernisation d'une usine de transformation".

"Si nous n'avons pas de réponse d'ici trois semaines, nous restons chez nous, en dehors du parc industriel, et nous n'investirons qu'un million de dollars. Si nous allons dans le parc, nous voulons connaître les conditions sur les services. Le

ministre est supposé répondre d'ici trois semaines, fait entendre M. Curadeau. Après trois ans, nous aurons enfin une entente."

### A Gaspé

A peu de choses près, le gérant du chantier maritime de Gaspé, M. Gaston Portugais, est d'accord avec l'opinion de M. Curadeau. "Cela m'aurait bien surpris qu'il s'engage, commente M. Portugais. Le ministre venait ici pour se faire un portrait des pêches".

"Le ministre n'avait pas à parler ou à donner ses réactions. Mais, quand il parlera du chantier maritime à Gaspé, il saura ce que c'est", M. Portugais souhaite que le ministre réfléchisse et agisse comme, dit-il, dans le domaine de l'agriculture.

Le chantier, ravagé par un incendie en février 1979, n'a pas de commande ferme pour la construction de bateaux. La subvention fédérale de 35 pour 100, retirée en 1979, pour la construction de navires de pêche semble faire obstacle. "Le fédéral nous dit qu'il attend après le provincial". Après quoi au juste? "On se le demande" répond avec bonne humeur M. Portugais qui compte bien que ce problème se règlera.

"La visite de Garon lui a permis de voir notre organisation. Nous sommes très satisfaits qu'il se soit déplacé". L'opinion est reprise par M. Donald Leblanc, adjoint au secrétaire général des Pêcheurs unis.

"Ici, à Newport, rapporte M. Després, les pêcheurs demandent, depuis 1979, de présenter en personne au ministre responsable des Pêches un mémoire. C'était la première fois qu'un ministre s'arrêtait ici."

### ... et les moins satisfaits

L'accueil n'a cependant pas suscité que du contentement, comme en témoigne l'occupation des bureaux de la Direction générale des pêches

maritimes (DGPM) lors du passage de M. Garon à Gaspé. Quelque 200 travailleurs des usines de transformation Curadeau et frères ont profité du passage de M. Garon pour réclamer un revenu d'appoint inconditionnel.

A Paspébiac, certains éléments de la population ont fait savoir leur mécontentement devant la lenteur du gouvernement à aider à la réouverture de l'usine.

Chez d'autres, la contestation a fait place à la déception désignée, tel M. Stanley Doucette, de Doucette et fils, chantier maritime de Saint-Omer.

"Nous nous attendions à ce que la visite règle des problèmes. Mais, nous n'en savons pas plus qu'avant. Le ministre et ses adjoints ont pris des notes, mais nous nous attendions à mieux. Nous nous attendions à être encouragés, cela nous a quelque peu découragés."

Le chantier Doucette n'attend que le gouvernement fédéral rétablisse la subvention de 35 pour 100 pour la construction de bateaux. M. Garon a exprimé l'avis que le gouvernement provincial pourrait suppléer à ce 35 pour 100. "Le gouvernement retarde les pêcheurs qui, eux, ne peuvent commander de navires", explique M. Doucette.

"Nous avons un projet de \$1 million. Le nombre d'employés passerait d'une dizaine à une quarantaine d'hommes. Nous avons les installations, même."

Un autre grief vient du manque de publicité, semble-t-il, entourant la tournée ministérielle. "Sa préparation de voyage a été déplorable, indique M. André Nérissou, journaliste à Gaspé. Il n'y a eu aucune annonce officielle pour l'itinéraire. Ni aux radios locales, ni à la télévision locale (CHAU-TV). J'ai officiellement été mis au courant lorsque quelqu'un m'a dit que j'étais invité à un cocktail pour rencontrer M. Garon."



Le Soleil, Real Laberge

### Evêché ou presbytère?

Le monumental presbytère de Saint-Patrice de Rivière-du-Loup, que l'on aperçoit ici de la rue Beauvillier et du côté nord de l'édifice quadrilatère, a été érigé en 1909 sous la cure de plus de trente années de l'abbé Philias Roy, le frère de Mgr Paul-Eugène Roy, ex-évêque auxiliaire de Québec. Les dimensions imposantes du bâtiment lui ont valu le surnom de "Palais des rois". Faisant face à ce presbytère peu ordinaire, un nonce apostolique n'a pu s'empêcher de remarquer que "c'était un véritable évêché", une vocation manquée, puisque l'évêché devait plus tard être situé à Sainte-Anne-de-la-Pocatière.

**le patio**  
MEUBLES D'EXTÉRIEUR INC.

POUR CÉLÉBRER LA VENUE DU CIRQUE INTERNATIONAL

Le PATIO est heureux de vous faire profiter de sa DEUXIÈME

## SUPER-VENTE ÉLÉPHANTESQUE

ON ÉCRASE LES PRIX  
AVEC DES RABAIS DE

\$25

\$50

\$100

\$150

\$200

SUR TOUTE LA  
MARCHANDISEouvert  
toute la fin  
de semaine  
jusqu'à 20 heures  
jeudi, vendredi, samedi  
ainsi que dimanche  
exceptionnellementPLACE LEBOURGNEUF 623-1341  
AUSSI: Maintenant dans le  
parc de stationnement de  
PLACE FLEUR DE LYS  
(Face à Steinberg)

"LE SPECIALISTE DU MEUBLE DE JARDIN A QUEBEC"

## OFFRE SPÉCIALE À

# 1¢

- Demandez-nous tous les détails!
- En vedette: les voitures économiques de General Motors
- Offre de durée limitée

AÉROPORT  
Sainte-Foy  
871-1224  
QUÉBEC  
Centre-ville  
694-1727SILLERY  
687-3322  
SAINTÉ-FOY  
(BOUL. HAMEL  
COIN DUPLESSIS)  
872-2352

Une dépense bien pensée

## En raccourci...

### Un groupe intéressé

SEPT-ÎLES — Le principal actionnaire et dirigeant de Radio Sept-Îles Inc., M. Yvon Bergeron, s'est dit fort surpris de la nouvelle parue ces derniers jours dans LE SOLEIL à l'effet que le groupe de presse Québecor s'intéresserait à l'acquisition de CKCN à Sept-Îles et CIBC à Port-Cartier. M. Bergeron a vivement démenti le fait qu'il ait des pourparlers entre lui et le groupe de presse de Pierre Peladeau. Toutefois les rumeurs se font de plus en plus vives à l'effet qu'un important groupe montréalais oeuvrant dans le domaine de l'imprimerie chercherait à acquérir les actifs d'un poste de radio de la Côte-Nord. Une affaire à suivre.

### Second bureau régional

MATANE — La Commission de la santé et de la sécurité du travail comptera sur un bureau local dans la région de la baie des Chaleurs à partir du 22 août prochain.

Dans la région administrative 01, il s'agit de l'implantation du second bureau régional. Depuis juin 1979, Gaspé en possède un sur son territoire. Dirigé par M. Gilbert Ouellet, un fonctionnaire originaire de la baie des Chaleurs, la délégation de la commission comptera trois personnes. Ce nombre, indique la commission, pourrait être porté à cinq d'ici quelques années.

Le service s'occupera prioritairement de la réinsertion sociale des victimes d'accidents au travail. Par ce centre, employeur et employés pourront recevoir aussi l'information au sujet des programmes aussi bien en ce qui concerne la santé et la sécurité au travail qu'au sujet de la loi d'indemnisation des actes criminels.

La commission se félicite qu'un tel centre rapproche les services des bénéficiaires. Ainsi, les grands centres sont couverts dans l'extrémité est de la péninsule gaspésienne. Matane et Sainte-Anne-des-Monts pourraient être des cibles d'une déconcentration éventuelle.

Rappelons que les secteurs primaires de l'activité économique génèrent des accidents plus fréquents et plus graves que dans les autres secteurs. Le travail en forêt affiche un taux plus élevé dans ce domaine.

### \$13 millions pour l'Est

BONAVENTURE — Les programmes de création d'emplois communautaires du gouvernement du Canada, autrefois connus sous le nom de Canada au travail, mettra \$13 millions à la disposition de l'Est du Québec.

Cette somme représente le quart de la mise de fonds disponible pour le Québec. En rendant l'annonce publique, le député du comté de Manicouagan, M. André Maltais, a précisé que l'acceptation des projets tiendra compte du caractère de permanence des emplois créés.

Les projets devront surtout amener des réalisations concrètes. Si des études sont subventionnées, promet le député Maltais, elles devront démontrer un caractère ponctuel.

La durée des projets pourra atteindre 12 mois, certains pouvant s'étaler sur 18 mois. La construction d'infrastructure de pêche, la restauration de bâtiments et le tourisme sont des secteurs susceptibles de recevoir l'aide gouvernementale.

D'après M. Maltais, les projets impliquant des femmes, des handicapés ou des jeunes seront privilégiés. Les autochtones y trouveront aussi leur compte, dit-il. Les intéressés ont jusqu'au 29 septembre pour faire part de leurs idées aux centres de création d'emplois.

# La meunerie Lessard triple sa production

par Paul-Henri DROUIN

**SAINT-GEORGES** — La meunerie P.-A. Lessard et Fils, de Ville Saint-Georges de Beauce, a investi \$850.000 au cours des derniers mois, ce qui lui permettra de tripler sa capacité de production et d'offrir à ses clients de la moulée sous forme de flocons au moyen d'une technique relativement nouvelle, au Québec.

De fait, une seule autre meunerie, soit l'entreprise Camirand, de Notre-Dame-du-Bon-Conseil, près de Drummondville, utilise déjà cette méthode de préparation de la moulée.

Pour la réalisation de son projet d'expansion, la meunerie P.-A. Lessard et Fils est assurée d'obtenir du MEER une somme de \$150.000 à titre de subvention.

Il s'agit de l'agrandissement des bâtiments, de l'installation de nouvelles machineries pour le traitement des grains et la fabrication des moulées laitières, puis de la construction de trois nouveaux silos d'une capacité d'entreposage de 75 tonnes chacun.

M. Marcel Lessard, président et directeur général de la meunerie P.-A. Lessard et Fils a déclaré hier que "ces nouveaux équipements permettent d'ajouter 420 tonnes d'entreposage supplémentaire aux 300 tonnes dont l'entreprise dispose déjà et

cette augmentation des capacités d'entreposage permettra bientôt de réaliser un projet d'utilisation des grains locaux".

## Nouvelle méthode

Selon M. Marcel Lessard, président et directeur général de cette coignée familiale créée il y a 35 ans, "la méthode du floconnage consiste à cuire les céréales de provendes à la vapeur pour en réduire une partie de l'amidon avant de les presser sous forme de flocons".

Il s'agit, en fait, d'une méthode à peu près semblable au procédé utilisé dans l'alimentation humaine pour préparer les flocons de maïs (corn-flakes).

D'après les renseignements obtenus, les laboratoires de la compagnie Shur-Gain à laquelle est affiliée la meunerie P.-A. Lessard et Fils, semblent avoir démontré que ce procédé permet une meilleure digestion du produit sous cette forme chez les animaux laitiers.

## La production

Actuellement, la meunerie Lessard produit un volume de 400 tonnes de moulée par semaine, et M. Marcel Lessard estime "que la nouvelle technique permettra éventuellement de doubler ce volume en augmentant

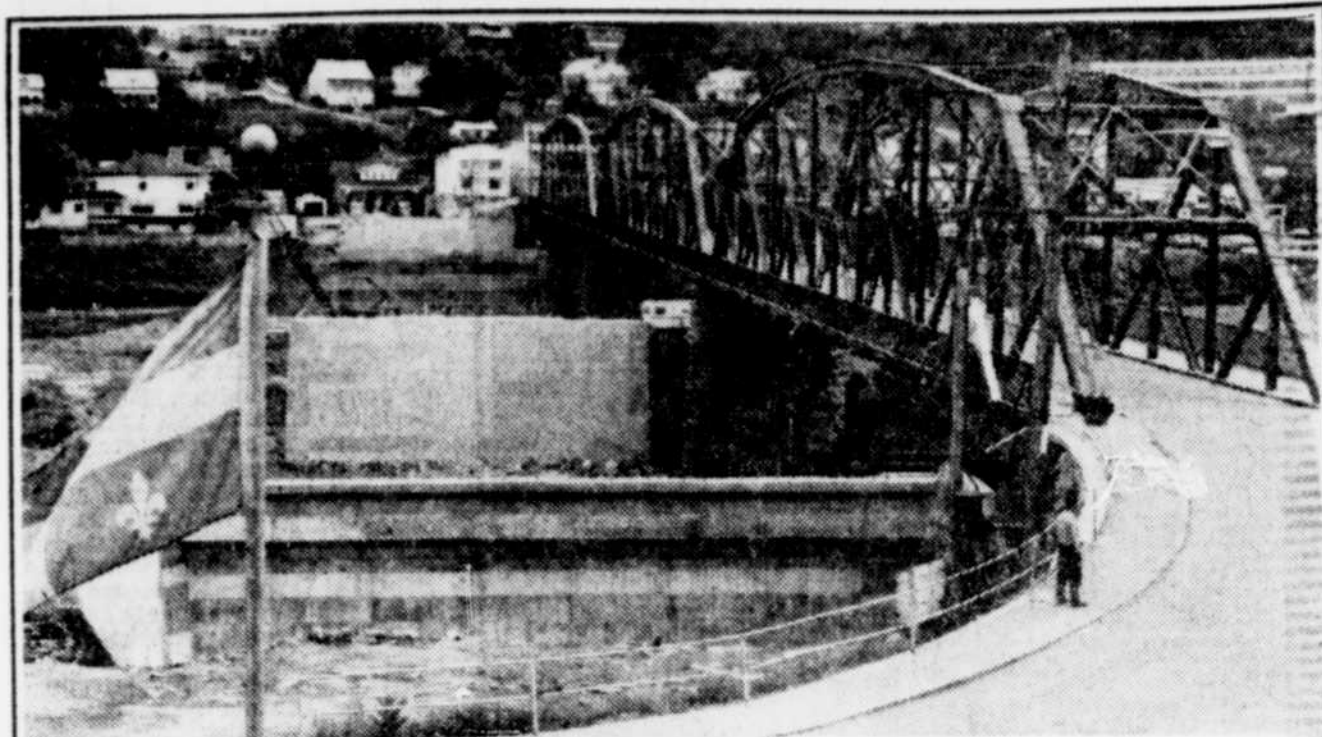
la productivité du personnel et de l'équipement".

Selon M. Lessard "l'introduction graduelle de la méthode a justifié trois nouveaux emplois depuis peu et la production actuelle de l'entreprise représente 30 pour 100 de plus que l'année dernière sur une base annuelle et 50 pour 100 de plus au cours du mois de juin 1980 par rapport au même mois de l'année dernière".

Toute la production de cette meunerie de la Beauce est vendue à 400 producteurs agricoles des comtés de Beauce, Mégantic, Frontenac et Bellechasse.

De cette production de 400 tonnes de moulée par semaine, a expliqué M. Marcel Lessard "50 pour 100 de la moulée produite est vendue à des producteurs laitiers, 23 pour 100 à des producteurs de volailles et 16 pour 100 à des producteurs de porcs".

Avec cette production, ajouta M. Lessard "l'entreprise prétend satisfaire 16 pour 100 des besoins de la région dans le domaine de l'alimentation du porc, 50 pour 100 des besoins dans le domaine du lait et 66 pour 100 dans le domaine de la production de volailles".



## Nouveau pont à Beauceville

Les travaux pour la construction d'un nouveau pont sur la rivière Chaudière, au centre-ville de Beauceville, se poursuivent et s'il n'y a pas de retard dans l'échéancier prévu pour la réalisation de ce projet, le pont sera utilisé au début octobre. Le nouveau pont est érigé à 6 pieds du pont actuel construit en 1931 et il aura quatre voies sur une largeur de 66 pieds avec un trottoir de chaque côté. Il comportera trois travées, celle du centre aura 245 pieds et les deux autres 95. Le contrat pour la construction de ce nouveau pont à Beauceville a été accordé par appels d'offres à la firme Moisan Construction Inc., de Saint-Nicolas de Lévis, pour la somme de \$2.604.678. Le dernier pilier a été coulé il y a quelques jours.

# Donnacona loue l'école Ste-Agnès

par Isabelle JINCHEREAU

(collaboration spéciale)

**DONNACONA** — Le conseil municipal de Donnacona a finalement accepté l'offre de location de l'école Sainte-Agnès proposée par la Commission scolaire de Portneuf. Cette décision des commissaires rendue au cours de leur réunion du 5 août fait suite à une résolution votée dernièrement par le conseil et demandant la réouverture de l'école fermée le 30 juin dernier moyennant l'appui financier de la ville. Le bail établi au taux nominal de \$1 a pris effet le 11 août et sera renouvelable aux 30 jours, à moins d'avis contraire de part et d'autre.

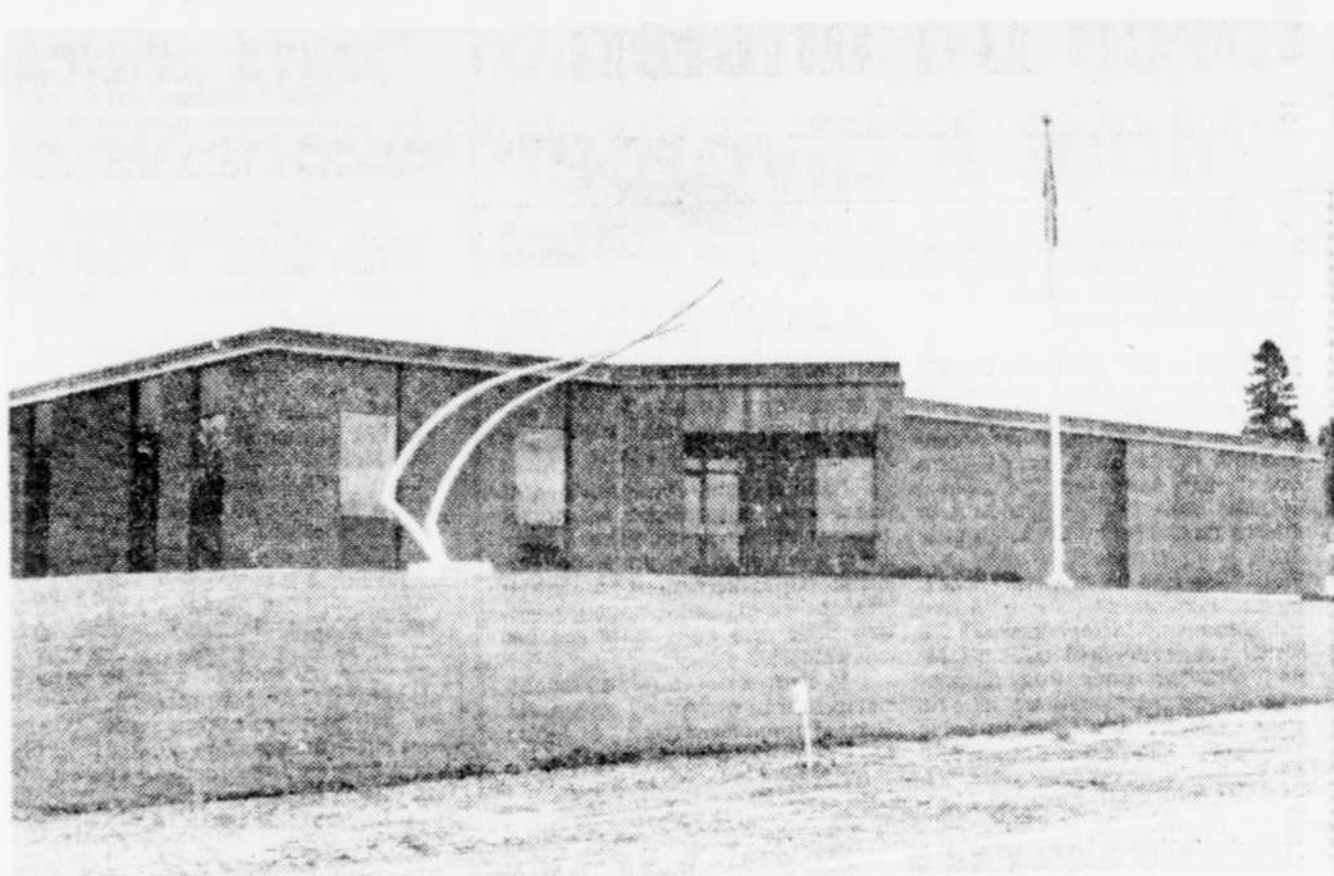
Les anciens pensionnaires de l'édifice, comme la garderie, le jardin des abeilles, les services du pavillon Toupin ont donc réintégré les lieux désormais gérés par la ville, tandis que d'autres associations étudient la possibilité de s'y installer. Ainsi, les pressions du milieu en vue de restaurer la vocation communautaire de l'école Sainte-Agnès et d'empêcher sa vente dans le secteur public ont porté fruit, même si c'est pour une période indéterminée. Et le maire de Donnacona, M. Louis-Marie Gaudreault, est fier de cet heureux dénouement qui permet à l'administration municipale d'y voir plus clair. Le conseil se propose même de rencontrer les organismes du milieu prochainement afin de faire le point.

Par ailleurs, l'éventualité de l'achat de l'école par le ministère des Affaires sociales tient toujours et le ministère a même demandé à la Commission scolaire de Portneuf de

prolonger les délais de vente de l'édifice, afin d'examiner le dossier en profondeur. Selon le secrétaire de la Commission scolaire de Portneuf,

M. Noël Tremblay, le ministère préoccupé par l'intérêt manifesté par les divers établissements de son réseau a même procédé à une évaluation

des coûts d'entretien de la bâtisse, mais se refuse à lancer tout projet avant d'avoir consulté le milieu.



## Nouveaux locaux

C'est hier que l'on a inauguré les nouveaux locaux du détachement de la Sûreté du Québec, à Saint-Georges de Beauce. La ministre Mme Jocelyne Ouellet, des Travaux publics, présidait la cérémonie. L'édifice a coûté \$459.688 et la façade est ornée d'une sculpture de l'artiste Lewis Pagé de Québec.



La meunerie Lessard est située à côté de la gare de Saint-Georges.

**le patio**  
MEUBLES D'EXTÉRIEUR INC.

POUR CÉLÉBRER LA VENUE DU CIRQUE INTERNATIONAL  
Le PATIO est heureux de vous faire profiter de sa DEUXIÈME

**SUPER-VENTE ÉLÉPHANTESQUE**

ON ÉCRASE LES PRIX  
AVEC DES RABAIS DE

**\$25 \$50  
\$100 \$150  
\$200**

SUR TOUTE LA  
MARCHANDISE

ouvert  
toute la fin  
de semaine  
jusqu'à 20 heures  
jeudi, vendredi, samedi  
ainsi que dimanche  
exceptionnellement

PLACE LEBOURGNEUF 623-1341  
AUSSI: Maintenant dans le  
parc de stationnement de  
PLACE FLEUR DE LYS  
(Face à Steinberg)

"LE SPECIALISTE DU MEUBLE DE JARDIN A QUÉBEC"

**OFFRE  
SPÉCIALE À**

**1\$**

- Demandez-nous tous les détails!
- En vedette: les voitures économes de General Motors
- Offre de durée limitée

**AÉROPORT**  
Sainte-Foy  
871-1224  
**QUÉBEC**  
Centre-ville  
694-1727

**SILLERY**  
687-3322  
**SAINT-FOY**  
(BOUL. HAMEL  
CÔTÉ DUPLESSIS)  
872-2352



**TILDEN**

Une dépense bien pensée

# Construction à la hausse à Sainte-Marie

par Paul-Henri DROUIN

**SAINT-MARIE** — Depuis le début de la présente année, alors que dans la plupart des régions du Québec on enregistre une baisse dans le secteur de la construction, à Ville Sainte-Marie de Beauce, ce secteur économique a atteint un sommet sans précédent avec une augmentation de 20 pour 100 dans la construction d'habitations.

En effet, car en date du 6 juillet dernier, la ville de Sainte-Marie de Beauce a émis un total de 202 permis pour des montants se totalisant \$5.034.886 soit une augmentation de \$609.471 sur l'année précédente à pareille date.

Dans un rapport remis au S.O. LEIL, le conseiller Jean-Roch Fecteau, président de la Commission d'urbanisme à Ville Sainte-Marie de Beauce, explique qu'au rythme actuel des demandes de permis, on dépassera les investissements de 1979 dans le secteur de la construction qui se sont totalisés à \$9.761.885.

Ce nouvel essor dans l'industrie de la construction à Ville Sainte-Marie de Beauce, s'est tout particulièrement fait sentir dans les secteurs domiciliaire et commercial.

Ces résultats sont très encourageants, ajoute le conseiller Fecteau "si l'on tient compte qu'en date du 6 juillet dernier, on avait émis que 202 permis comparativement à 285 permis en 1979 à pareille date".

## Les investissements

D'après le relevé des permis de construction accordés par la ville de Sainte-Marie de Beauce, pour la période du 1er janvier au 6 juillet 1980, c'est dans le secteur de la construction de nouvelles résidences

que la hausse a été la plus importante, puisqu'on a émis 70 permis pour des investissements se totalisant à \$2.693.000 comparativement à 58 permis et des investissements de \$2.253.490 pour la même période l'an passé.

Au secteur commercial, la Commission d'urbanisme de Ville Sainte-Marie a émis un total de 21 permis pour des montants se totalisant à \$1.634.601 soit une augmentation de \$742.101 sur l'an passé et attribuable en grande partie à la construction des motels Lafleche au nombre d'une cinquantaine.

Toutefois, c'est dans le secteur agricole qu'on a enregistré la plus forte baisse au niveau des investissements car on a émis seulement 14 permis pour des montants se totalisant à \$123.700 comparativement à 16 permis pour la même période l'an passé et des investissements au montant total de \$460.400.

En ce qui a trait aux autres secteurs de la construction à Ville Sainte-Marie de Beauce, les permis acceptés en date du 6 juillet dernier, furent répartis comme suit:

— 44 permis pour des rénovations résidentielles au montant de \$153.450;

— 18 permis pour l'érection de remises se totalisant à \$41.585;

— 2 permis au secteur industriel pour des investissements de \$130.000;

— 1 permis pour une roulotte au montant de \$9.500;

— 32 permis divers totalisant \$249.050.

Au terme de son rapport, le conseiller Jean-Roch Fecteau se dit satisfait des résultats obtenus à date et est confiant d'atteindre un sommet sans précédent au terme de la présente année, dans le secteur de la construction à Ville Sainte-Marie de Beauce.

## A-4 LA RIVE SUD

Lévis · Saint-Romuald · Lauzon · Beaumont · Saint-Vallier · Saint-Jean-Christophe · Saint-Nicolas · La Pocatière

Des citoyens de Saint-David précisent

## La requête ne touche que la fermeture du dépotoir

par Marcel COLLARD

Dans des déclarations assermentées, 25 personnes affirment avoir

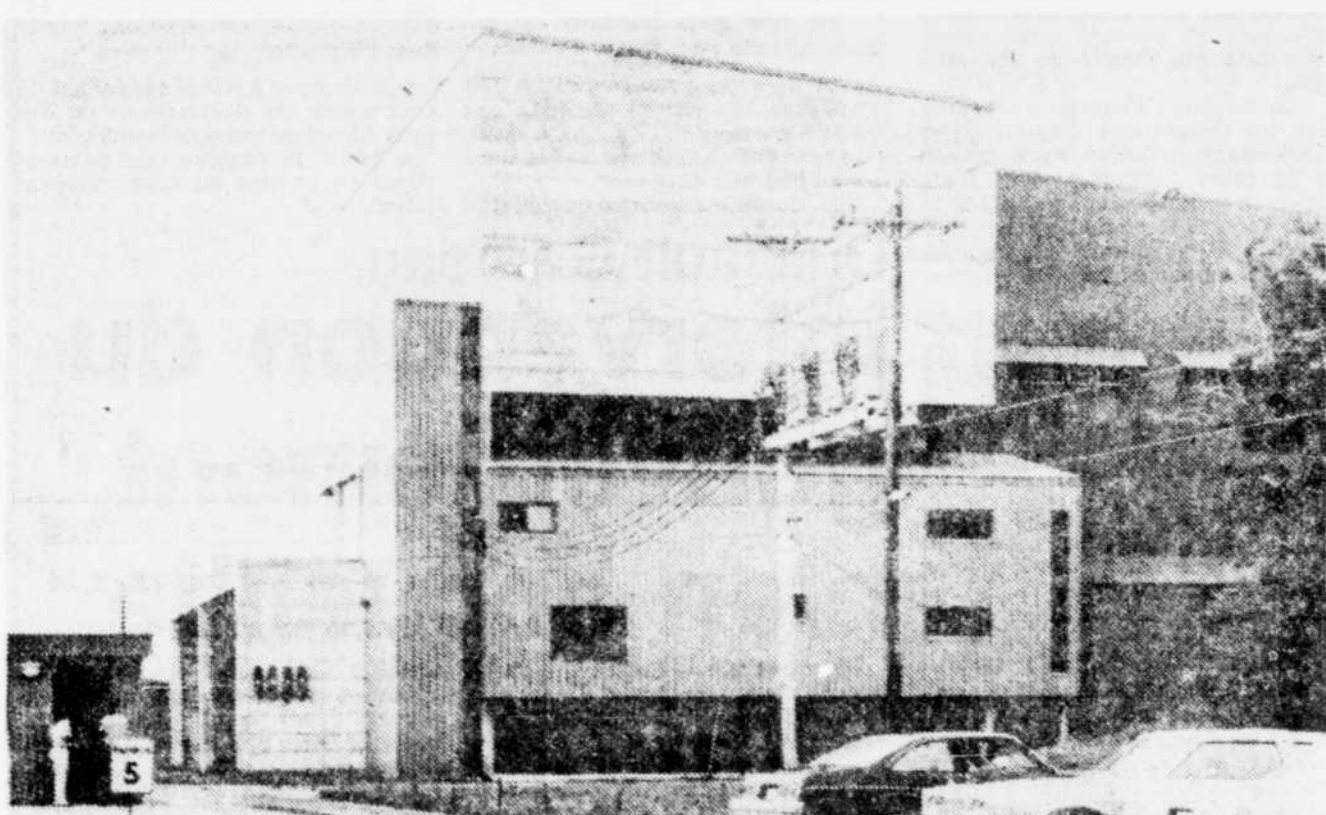
signifié leur approbation à la fermeture définitive de l'ancien dépotoir, situé à Saint-David et non à l'émission d'une requête en recours collec-

tif contre l'incinérateur intermunicipal de Saint-David de Lévis, de Lauzon et de Saint-Louis-de-Pontendré.



Le Soleil, Gilles Pélissier

Dans l'ancien dépotoir de Saint-David, les rats sont tellement gros que les chats en ont peur, selon un témoin.



Le Soleil, Gilles Pélissier

Par contre, un voisin de l'incinérateur intermunicipal soutient que celui-ci est défectueux, pollue l'air et dégage des senteurs.

Représentant les municipalités intimées, Me Guy Pinsonneault a déposé devant le juge Gabriel Roberge, de la cour supérieure, les déclarations de 25 des 38 citoyens dont les noms figuraient dans la requête pour obtenir le droit d'intenter un recours collectif. Le juge attendra les plaidoyers écrits des deux procureurs, le 2 septembre, avant de prendre la cause en délibéré.

Au nom de M. Martin Dubé, un cultivateur âgé de 60 ans, et demeurant à proximité des lieux, Me Henri Baudry sollicite l'autorisation d'exercer un recours collectif, alléguant que l'incinérateur est défectueux, qu'il pollue l'air ambiant, qu'il dégage des senteurs, qu'il est infesté de vermine, qu'il peut causer des dommages et qu'il met en péril la santé des gens.

Principal témoin appelé par Me Baudry, le secrétaire-trésorier du comité intermunicipal, M. Alexandre Faber a dit que le taux de pollution était bien inférieur à la norme du Service de protection de l'environnement, qu'il n'avait auparavant eu aucune plainte de la part de M. Dubé et, qu'à part la vue d'un rat, une fois, il n'avait pas noté la présence de vermine.

Par le témoin, Me Pinsonneault a fait la remise de 25 lettres signées par des citoyens figurant sur la liste des requérants, affirmant sous serment qu'ils avaient signé une pétition approuvant la fermeture de l'ancien dépotoir depuis le 12 mai 1980 et déclarant que les faits allégués dans la requête relative au recours collectif sont non fondés et ne reflètent aucunement la situation actuelle. L'avocat a également déposé plusieurs documents, comme une ordonnance du ministère de l'Environnement, exigeant la construction de l'incinérateur, l'approbation des plans de construction et divers autres.

L'autre témoin, appelé par Me Baudry, soit M. Martin Dubé, a dit avoir constaté la présence de nombreux rats et de grillons qui se glissent dans les maisons et se font un délice de manger le linge. Il a fait état des odeurs et des fumées émanant de l'ancien dépotoir, situé sur le même emplacement que l'incinérateur et il a déclaré que son état de santé était affecté par un stress attribuable aux inconvénients subis.

Une femme de Sainte-Foy qui séjourne tous les étés au chalet de sa fille, à Saint-David, a relaté que les rats étaient si gros que même les chats en avaient peur.

Enfin, l'ingénieur Maurice Laroze, qui surveille l'exécution des travaux de construction, interrogé par Me Pinsonneault, a déclaré que tout était conforme aux normes. Maintenant à l'emploi du ministère de l'Environnement, le témoin a déclaré que les tests indiquaient un taux de pollution évalué au quart des normes admissibles.



Le Soleil, Clément Thibault

Mme Florence Després, au premier plan, gérante du magasin des artisans du troisième âge, présente de nouvelles pièces d'artisanat à une autre travailleuse bénévole, Mme Thérèse Ouellet.

## Les artisans du troisième âge ont leur magasin

par Gilles OUELLET

Les personnes âgées du Québec métropolitain, qui occupent leur temps libre à fabriquer des pièces d'artisanat, ont depuis plus de six mois une association qui les réunit et les aide à écouler sur le marché le fruit de leur travail.

Fondée à la fin de novembre dernier, l'Association des artisans du troisième âge du Québec métropolitain, un organisme sans but lucratif, regroupe aujourd'hui 133 personnes provenant de tous les milieux de la grande région de Québec; ce regroupement tient depuis ce temps une exposition permanente au 291 rue Saint-Vallier est, à deux pas de la gare centrale d'autobus et du journal LE SOLEIL.

Mme Florence Després, secrétaire-trésorière de l'association et gérante du magasin, a expliqué que le but de cette initiative est essentiellement de réunir les nombreuses personnes âgées qui choisissent l'artisanat comme loisir, et de leur offrir l'opportunité de mettre leur produit en vente.

Un jeune homme d'affaires, M. Denis Hébert, qui disposait d'un local, l'a offert à condition qu'il serve aux personnes âgées de la région de Québec. Mme Després et quelques amis ont constitué un comité et jeté les bases de la nouvelle association.

Toutes les personnes de 50 ans et plus qui ne sont plus actives sur le marché du travail et qui confectionnent différentes pièces d'artisanat de leurs mains peuvent joindre les rangs de l'association moyennant une modeste contribution de \$5 pour l'année qui se terminera le 1er octobre prochain.

Cette adhésion permet à un artisan du troisième âge d'exposer autant de pièces d'artisanat qu'il le désire dans le local bien aménagé de la rue Saint-Vallier. La gérante, Mme Després, a confié qu'un artisan à lui seul a déjà transporté quelque 250 de ses œuvres au magasin.

Ce sont les artisans eux-mêmes qui fixent le prix de leur produit; lors d'une vente, 10 pour 100 restent à l'association pour l'administration, le loyer, l'électricité, le téléphone et les autres frais.

Mme Després, qui fut pendant 16

ans gérante-acheteuse chez Pollack, à Québec, a une longue expérience dans le commerce et sait bien en faire profiter les artisans; la gérante et de 12 à 15 autres personnes travaillent bénévolement pour assurer le bon fonctionnement de ce magasin.

Le personnel, sympathique et enthousiaste, accueille avec plaisir les visiteurs entre 10h30 et 17h le lundi, le mardi, le mercredi et le samedi; le jeudi et le vendredi, le magasin ouvre ses portes de 10h30 à 21h.

Le visiteur trouvera de tout... ou presque: murale, tricot, courtpointe, tissage, couvre-lit, coussin, chandails pour homme, femme et enfant, des tapis, des cadeaux pour un bébé, etc. Le dernier inventaire a révélé qu'il y avait pour la rondelette somme de \$20.000 de produits dans ce magasin.

Les responsables signalent que bien que toutes les pièces apportées par les membres sont reçues et mises à la disposition des acheteurs, une attention particulière est donnée à la catalogue de lit, de plancher, et aux nappes tissées, qui sont de gros vendeurs.

Comme il reste encore de la place dans le magasin, et comme les promoteurs veulent augmenter le nombre de membres en vue d'accroître les revenus de l'association, les responsables envisagent d'aller rencontrer des groupes de l'âge d'or et d'autres associations de personnes âgées pour inviter les artisans à adhérer à ce regroupement constitué spécialement pour les gens du troisième âge.

A ce jour, cette association n'a touché qu'une subvention de \$1.000 des différents gouvernements; cet octroi est venu du ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, et Mme Després tient à en remercier particulièrement le ministre, M. Lucien Lévesque.

Les personnes désireuses d'aider l'association, soit par une contribution modeste, soit en offrant quelques heures de leur temps, ou en devenant membre dans le cas précis des citoyens artisans du troisième âge, peuvent communiquer avec l'association en composant le 529-9800, ou en se rendant au 291 de la rue Saint-Vallier est, à Québec.

## Réunion des familles Allen dans la Beauce à la fin du mois

par Paul-Henri DROUIN

SAINT-ANSELME — Au-delà de 900 personnes participeront à la fête des familles ALLEN, dont l'ancêtre est Arthur Allen (établi à Saint-Anselme de Dorchester, en 1820, lors d'une rencontre qui aura lieu, le 31 août prochain, à Saint-Anselme, dans le cadre du 150<sup>e</sup> anniversaire de fondation de cette paroisse rurale.

C'est ce qu'a fait savoir au SOLEIL, Mme Blanche Allen-Légaré, du comité des fêtes des familles ALLEN, en spécifiant "que lors de cette journée, un livre-souvenir retraçant l'arrivée et l'installation des ALLEN à Saint-Anselme ainsi que les noms des descendants serait édité et disponible en quelque 350 exemplaires".

"Il s'agit là, dit-elle, d'un volume d'une cinquantaine de pages que l'on ne désire pas luxueux, afin qu'il soit accessible à tous."

Au programme des manifestations qui marqueront cette journée du 31 août, il y aura un déjeuner à l'étable, au stade couvert de Saint-Anselme, une exposition de vieilles photos et de vieux documents, puis une messe sera chantée en l'église

paroissiale par les prêtres des familles ALLEN, avec chants interprétés par la chorale du 150<sup>e</sup> anniversaire de fondation de la paroisse de Saint-Anselme.

Dans l'après-midi du 31 août, à 14h45, une photographie de famille sera prise, suivie du dévoilement d'une plaque commémorative sur la ferme ancestrale de M. Louis-Philippe Allen et en cas de mauvais temps, le tout aura lieu au stade couvert de Saint-Anselme.

Aussi, un cocktail sera offert suivi d'une épouquette de blé d'Inde, d'un souper canadien et d'une soirée dansante.

Projet

Pour l'an prochain, on songe à organiser un voyage à destination de l'Irlande, pays d'origine des familles ALLEN.

Selon les renseignements obtenus, il s'agirait d'un voyage de groupe où l'on pourrait se rendre tout près de la ville de Dublin, afin de visiter le lieu natal des familles ALLEN.

**le patio**  
MEUBLES D'INTÉRIEUR INC.

POUR CÉLÉBRER LA VENUE DU CIRQUE INTERNATIONAL  
Le PATIO est heureux de vous faire profiter de sa DEUXIÈME

**SUPER-VENTE ÉLÉPHANTESQUE**



PLACE LEBOURGNEUF 623-1341  
AUSSI: Maintenant dans le parc de stationnement de PLACE FLEUR DE LYS (Face à Steinberg)

ON ÉCRASE LES PRIX  
AVEC DES RABAIS DE

\$25 \$50  
\$100 \$150  
\$200

SUR TOUTE LA  
MARCHANDISE

ouvert  
toute la fin  
de semaine  
jusqu'à 20 heures  
jeudi, vendredi, samedi  
ainsi que dimanche  
exceptionnellement

"LE SPECIALISTE DU MEUBLE DE JARDIN À QUÉBEC"

**OFFRE  
SPÉCIALE À**

**1\$**

- Demandez-nous tous les détails!
- En vedette: les voitures économiques de General Motors
- Offre de durée limitée

**AÉROPORT**  
Sainte-Foy  
871-1224  
**QUÉBEC**  
Centre-ville  
694-1727

**SILLERY**  
687-3322  
**SAINTE-FOY**  
(BOUL. HAMEL  
CORN. DUPLESSIS)  
872-2352



Une dépense bien pensée

**TILDEN**

# décès et avis divers

• rumeurs et amicales • funérailles • remerciements • mémoriam • services anniversaires • faveurs

## 705 AVIS DE DÉCÈS

**BAKER** (Blanche Yvonne Thibault) — A Québec le 13 août 1980, à l'âge de 73 ans et 5 mois, est décédée dame Blanche Yvonne Thibault, épouse de feu Pierre Baker. Elle demeurait au 1670 rue Trinité, Québec. Les funérailles auront lieu samedi, le 16 août à 10 heures. Départ du foyer funéraire de J. Bouchard et Fils Ltée 1740 Bards, angle Canadière à 9h45 pour l'église St-Pascal de Malzeret et de là au cimetière Ste-Françoise. Cte Charles Baker, fils de la défunte, se dans le deuil son fils M. Gerald Thibault, ainsi que son frère et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, plusieurs neveux et nièces. Le foyer funéraire sera ouvert de 14 à 17 heures et de 19 heures à 22 heures. L'après-midi des funérailles le salon sera ouvert à compter de 8h30. (24488)

**BEDARD** (Eugène) — A l'hôtel-Dieu de Québec le 13 août à l'âge de 73 ans est décédé M. Eugène Bedard, ex-tyrographe au journal Le Soleil, époux de Dame Rose-Blanche Bouchard. Il demeurait au 117 du Coteau, Montmorency. Les funérailles auront lieu samedi le 16 août à 14h. Départ de la résidence funéraire F.X. Bouchard Inc. 4100 boul. Ste-Anne à 13h50 pour l'église St-Grégoire et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants, gendre et belle-fille, M. et Mme Roger Brière (Suzanne), M. et Mme Jacques Bédard (Ginette, Turcotte), Mme Claudette Bédard, M. Michel Bédard, M. André Bédard, Mlle Nicole Bédard, Mlle Louise Bédard, ses frères, beaux-frères et belles-sœurs, M. et Mme Edouard Bédard, M. Onésime Bédard, Mme Jean-Baptiste Bédard, Mme Alphonse Bédard, M. Joseph Bédard, Mme Léonce Vachon, Mme Maurice Brousseau, M. Alfred Bouchard, M. et Mme Jules Bouchard, M. Odilon Bouchard, M. et Mme Ernest Bouchard, Mme Alexandre Paquet, M. et Mme Armand Blanchard, M. et Mme Roland Paterson, Mme Marie-Aimée Blais ainsi que ses 9 petits-enfants, neveux et nièces. Pour renseignements: 663-9838. (24482)

**BELANGER** (Maria) — A Ste-Croix de Lotbinière, le 14 août 1980, à l'âge de 97 ans et 10 mois, est décédée Mlle Maria Bélanger, fille de feu Honoré Bélanger et de feu dame Elise Lemay demeurant au 119 rue Gendreau, Ste-Croix. Les funérailles auront lieu samedi, le 16 août, à 14h30. Départ du salon funéraire Beaudoin-Ferland-Dupuis Ltée 6238 rue Principale Ste-Croix. (24489)

à 14h15 pour l'église de Ste-Croix et de là au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil, sa sœur Mme Adélard Laroche (Valérie), plusieurs neveux et nièces dont M. et Mme Luc Lemay, M. et Mme Gérard Tancrède de Ste-Croix. (24483)

**CHABOT** (Graziella Doré) A Québec, le 13 août 1980, à l'âge de 90 ans, est décédée dame Graziella Doré, épouse de feu M. Henri Chabot. Elle demeurait au 2240 Bergeon, Québec. Les funérailles auront lieu samedi, le 16 août 1980, à 9h30. Départ du foyer funéraire J. Bouchard & Fils Ltée 1290, 1ère Avenue Québec. (24484)

à 9h15 pour l'église de St-Paul Apôtre de là au cimetière St-Charles. Elle laisse dans le deuil, ses fils, filles, gendres et belles-filles: M. et Mme Jean-Paul Morissette (Madeleine), M. Robert Chabot, M. et Mme André Chabot (Rose), M. et Mme Lucien Chabot (Jeannine Madore), M. et Mme Daniel Chabot (Marguerite Gagnon), M. et Mme René Renault (Monique), M. Charles Chabot, Mlle Yvette Coriveau, M. et Mme René Chabot (Félicie Bellavance); ses sœurs: Sr Geneviève Doré, Sr Berthe Desjardins ainsi que plusieurs petits-enfants, beaux-frères et belles-sœurs, neveux, cousines et cousines. Le salon sera ouvert de 14 à 17 heures et de 19 à 22 heures. N.B. L'après-midi des funérailles, le salon sera ouvert à compter de 8h. Pour informations: 529-9221. (24486)

**CHABOT** (Antoinette Labbé) — A Québec, le 13 août 1980, à l'âge de 74 ans, est décédée dame Antoinette Labbé, épouse de M. Antoine Chabot. Elle demeurait au 1559 Ozanam. Les funérailles auront lieu samedi, le 16 août, à 14h30. Départ de la Coop funéraire de l'Anse 220, 8e Rue. (24487)

à midi pour l'église de Ste-Justine de Dorchester et de là au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil, outre son époux, ses fils: Germain et Roland; ses petits-enfants: M. et Mme Richard Poirier, Marcel et Louise; ses frères, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs: M. et Mme Barnabé Labbé, M. et Mme Raymond Labbé, M. et Mme Rosaire Labbé, M. et Mme Carmel Labbé, Père Gervais Labbé, M. et Mme Robert Labrière (Fernand), M. et Mme Florian Bernard (Gervaise), sœur Clarisse Labbé, M. et Mme Joseph Chabot, M. et Mme Théophile Chabot, M. et Mme Jean-Paul Chabot, M. et Mme Maurice Cloutier, sœur Marie Chabot, sœur Thérèse Chabot, et plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines. Salon fermé entre 17h et 19h. (24489)

**CIMON** (Marie-Alma) — A Québec, le 13 août 1980, à l'âge de 86 ans, est décédée Mlle Marie-Alma Cimon, fille de feu M. Simon Cimon et de feu dame Amanda Taché. Elle demeurait au 700 boulevard des Chutes, Beauport (autrefois de la Malbaie). Les funérailles auront lieu vendredi, le 15 août, à 10h. Départ du funérarium du centre d'accueil Orléans, 700 boulevard des Chutes, pour la chapelle de l'institution et de là au cimetière de la Malbaie, sous la direction de la maison. (24485)

Lépine-Cloutier Ltée. Elle laisse dans le deuil, sa belle-sœur, Mme Rachel Cimon, son neveu et sa nièce, M. et Mme Marc Cimon (Nina Chouinard), ses petits-neveux et nièces, M. et Mme Louis Cimon (Sylvie Gosselin), Mlle Nicole Cimon, Mlle Catherine Cimon, ainsi que plusieurs cousins et cousines. Elle sera exposée à compter de jeudi, le 14 août, à 14h. Pour renseignements: 529-3371. (24486)

**CLUSIAULT** (Josaphat) — A l'hôtel-Dieu de Lévis, le 13 août 1980, à l'âge de 83 ans, est décédé M. Josaphat Clusiaux, époux de feu Alphonse Noël. Il demeurait au 848 rang Belair, St-Jean Chrystome. Les funérailles auront lieu samedi le 16 août à 14 heures. Départ du funérarium Claude Marcoux Ltée 96 de la Fabrique St-Romuald. (24487)

à 13h40 pour l'église de St-Jean Chrystome et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil ses enfants, gendres et belles-filles: Gemma, Gertrude, M. et Mme Adolphe Clusiaux (Laurette Drouin), Georges, M. et Mme Lorenzo Bouffard (Germaine), M. et Mme Jean-Marie Clusiaux (Eliane Larose), M. et Mme Gonzague Pelchat (Bernadette), ses belles-sœurs et son beau-frère M. Jean Clusiaux (Marie Larochelle), M. et Mme Napoléon Noël (Antoinette Pool), Mme Romélie Desrosiers (Marie Noël), ainsi que plusieurs petits-enfants et arrière-petits-enfants. (24484)

**CUNNINGHAM** (Joseph) — Au centre hospitalier Baie-Saint-Paul, le 14 août 1980, à l'âge de 76 ans et 7 mois, est décédé M. Joseph Cunningham, rentier, époux de dame Elissa Maltais. Il demeurait au 29 Notre-Dame, Baie-Saint-Paul. Les funérailles auront lieu samedi le 16 août à 13h. Départ du funérarium Lépine-Cloutier Ltée 33, boul. Leclerc Baie-Saint-Paul. (24485)

et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants, gendres et belles-filles: Jean-Noël (Simone Côté), Mme Magella Cunningham, M. et Mme Maurice Robert (Corona), M. et Mme Hector Belisle (Paule-Ida), Emilien (Georgette Boivin), M. et Mme Jacques Cartwright (Dolores), M. et Mme Georges Lussier (Lise), William, Henri-Paul (Céline Tremblay), M. et Mme Marc-Eugène Tremblay (Thérèse), M. et Mme Jean-Roch Lavoie (Pauline), M. et Mme Gérard Dufour (Paulette), M. et Mme Magella Perron (Julie), Jean-Baptiste (Claude Lapointe), ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Edmond Monrocy, M. et Mme Alphonse Gauthier (Gabrielle), Simone et Justina Cunningham, M. et Mme Rodolphe Cunningham (Marie Bélanger), ainsi que plusieurs neveux et nièces. (24486)

**FARRAH** (Alfred) — A l'hôtel-Dieu de Lévis, le 14 août, à l'âge de 74 ans et 4 mois, est décédé M. Alfred Farrah, époux de feu Simone Savard et en deuxième noces de dame Rose Gingras. Il demeurait au 64 Avenue Ruel, Montmorency. Les funérailles auront lieu samedi le 16 août à 10h. Départ de la résidence funéraire F. X. Bouchard Inc. 4100 boul. Ste-Anne à 9h50, pour l'église St-Grégoire et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants, gendres et belles-filles, M. et Mme Yvan Farrah (Claudine Poirier), Allemagne, Donald (Huguette), Kénoami, Mme Georges St-Pierre, Jocelyne, Hedwich, Raymond, de Québec, M. et Mme Robert Tremblay (Rose), M. et Mme Jean-René Tremblay (Simone Labbé), M. et Mme Marcel Tremblay (Jacqueline), M. Roger Laquerre, ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, M. Alex Farrah, Nouveau-Brunswick, Isabelle, Mike Farrah (Monique), Nouveau-Brunswick, Mathilde, Geneviève, M. Conrad Beaulieu, Rita Van Buren, Frank Goodine, John, Roca Plastiques, Mme Roland Lemaire (Thérèse), de Montréal, ainsi que plusieurs petits-enfants. Pour renseignements: 663-9838. (24485)

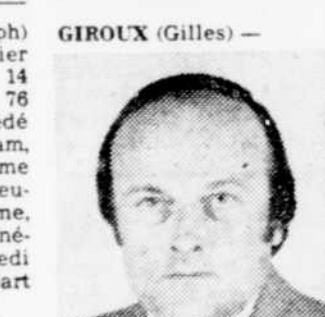
**GIROUX** (Gilles) — A Québec, le 13 août 1980, à l'âge de 46 ans, est décédé M. Gilles Giroux, directeur régional de Tip-Top Tailors, époux de dame Monique Noël. Il demeurait au 6575 Place

Molière, Charlesbourg. Les funérailles auront lieu lundi le 18 août à 10h. Départ du funérarium Lépine-Cloutier Ltée 6450, boul. Henri-Bourassa Charlesbourg à 9h45 pour l'église Ste-Maria Goretti et de là au cimetière Jardin du repos, outre son épouse, ses enfants: Diane, Pierre et Hélène; son père: M. Philippe Giroux; ses beaux-parents: M. et Mme Jean-Baptiste Noël; ses frères, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs: M. et Mme Jean-Guy Gravel (Claude), M. et Mme Jean-Guy Giroux (Jeannine Parent), M. et Mme Réjean Giroux (Micheline Lachance), M. et Mme Bob Veale (Lilliane), M. et Mme Gilles Paré (Françoise Noël), M. et Mme Michel Noël (Lise Blanchet), ainsi que plusieurs cousins, cousines, neveux, nièces, oncles et tantes. Pour renseignements: 529-3371. (24486)

**HENDERSON** (John Kenneth) — 1513 Louis-Hébert, Hull Est décédé le 14 août à l'âge de 50 ans, M. John Kenneth Henderson, fils de feu M. Nelson Henderson et de feu Rita Juteau. Les funérailles auront lieu le 18 août à 11 heures. Départ du salon funéraire Lionel Emond et Fils Inc. 271 bl. St-Joseph Hull. (24487)

à 10h45 pour l'église St-Raymond de Hull, l'inhumation se fera au cimetière Notre-Dame de Hull. Il laisse dans le deuil outre son épouse 3 fils: Dany de Valcartier, Allen d'Almaigne, Patrick à la maison, une fille Mme Peter Wishak (Nancy) d'Ottawa, deux tantes Mary de Toronto, sa belle-mère Lucienne Henderson, son oncle Walker de Bonnaville, l'Ontario, et deux demoiselles: Mme Marie Talajac (Faye) de Montréal et Mme Gilles Lavoie (Audrey) d'Ottawa ainsi que une petite-fille Tina. (24487)

**LEGARE** (Arthur) — A Québec, le 14 août 1980, à l'âge de 74 ans, est décédé M. Arthur Legaré, autrefois des Autobus Fournier époux de dame Pauline Parent. Il demeurait au 3560 chemin Ste-Foy. Les funérailles auront lieu lundi, le 18 août à 10h. Départ du funérarium Lépine-Cloutier Ltée. (24488)



A Québec, le 14 août 1980, à l'âge de 74 ans, est décédé M. Arthur Legaré, autrefois des Autobus Fournier époux de dame Pauline Parent. Il demeurait au 3560 chemin Ste-Foy. Les funérailles auront lieu lundi, le 18 août à 10h. Départ du funérarium Lépine-Cloutier Ltée. (24488)

**ALFRED LANGELIER** à 14h50, pour l'église de Ste-Angèle et de là au cimetière de l'endroit. Elle laisse dans le deuil outre son époux, ses enfants, Langis, Sonia, Stéphane, ses frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, M. et Mme Michel Valcourt (Antoinette), M. et Mme Bertrand Plante, M. et Mme Conrad Plante, M. et Mme Montcalm Plante, M. et Mme Roméo Guimont (Ubalde), Dr et Mme Charles-Ubal Plante, M. et Mme Adrien Lévesque (Liliane), M. et Mme Paul-Emile Rouleau, M. et Mme Clément Rouleau, MM Marcel, Benoit, Marc et Jean Rouleau, Mme Lorraine Rouleau, ainsi que plusieurs neveux et nièces, cousins et cousines. (24481)

**PAQUET** (Blanche Gagnon) — A Québec le 12 août 1980, à l'âge de 83 ans, est décédée dame Blanche Gagnon, épouse de feu M. Edmond Paquet. Elle demeurait dans la paroisse St-Malo. Selon ses dernières volontés, elle ne sera pas exposée et a été confiée à la maison Lépine-Cloutier Ltée pour crémation. Le service sera chanté "en l'absence du corps", samedi le 16 août à 10 heures en l'église St-Malo. Elle laisse dans le deuil ses enfants, sa belle-fille et son gendre, M. et Mme Edmond Paquet Jr (Cécile Dion), M. Arthur Paquet, Mme Georgette Paquet (Mathieu), M. Robert Gaudin, ainsi que ses petits-enfants, frères, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs. Pour renseignements: 529-3371. (24485)

**ROULEAU** (Alexandra Plante) — A l'hôtel-Dieu de Mont-Joli, à l'âge de 56 ans et 13 jours, est décédée dame Alexandra Plante, épouse de D'Audéard Rouleau, industriel et ex-épicière boucher, de Ste-Angèle de Merici, Comté Rimouski. Les funérailles auront lieu, samedi le 16 août à 15h. Départ du salon funéraire. (24486)

**MORIN** (Alfred) — Mme Anna Morin et ses enfants remercient sincèrement tous les parents et amis qui ont témoigné des marques de sympathie lors du décès de M. Alfred Morin, soit par offrandes de messes, tributs floraux, visites et assistance aux funérailles. A tous un cordial merci. (24486)

**720 CARTES DE REMERCIEMENTS** — M. Réginald Michaud et sa famille remercient sincèrement les personnes qui ont bien voulu leur témoigner des marques de sympathie à l'occasion du décès de Mme Isabelle Michaud survenu en juillet dernier. (24487)

**760 FAVEURS OBTENUES** — REMERCIEMENT à St-Jude pour faveurs obtenues avec promesse de publier. O. Glorieux apôtre Saint-Jude, fidèle serviteur et ami de Jésus, l'Eglise vous honore et vous invoque universellement comme patron des cas désespérés. Priez pour moi si malheureux. Je vous en supplie du plus profond de mon cœur, servez-vous en ma faveur du grand privilège que vous avez d'apporter un secours visible et rapide à ceux qui vous invoquent. Venez à mon secours et soulagez ma misère. Obtenez-moi l'aide et la grâce du Bon Dieu dans toutes mes difficultés et en particulier (demandes particulières). Faites en sorte que je sois du nombre des élus et obtienne le salut éternel. Je vous promets, ô Saint-Jude, de me souvenir toujours de la grande faveur que vous m'accorderez. Toujours je vous honorerai comme mon patron et mon protecteur. En signe de reconnaissance, je ferai tout en mon pouvoir pour développer votre dévotion et vous faire connaître comme le patron des causes désespérées. Ainsi soit-il. M. St-P. (24481)

**REMERCIEMENTS** au Saint-Esprit, St-Jude, Ste-Thérèse, pour 3 faveurs obtenues avec promesse de faire publier. J.L. (24487)

**REMERCIEMENT** au Saint-Esprit pour faveurs obtenues avec promesse de publier. M.F. (24487)

**REMERCIEMENT** à Notre-Dame du Sacré-Cœur pour faveurs obtenues avec promesse de publier. Mme R.C. (24487)

**REMERCIEMENTS** au Saint-Esprit pour faveurs obtenues avec promesse de publier. D.T. (24481)

**REMERCIEMENTS** au Saint-Esprit pour faveurs obtenues avec promesse de publier. H.B.C. (24482)

**780 FLEURISTES** — Orchidée Fleuriste 1088 av. Cartier, 529-0739. (24487)

**790 MONUMENTS FUNÉRAIRES** — THERIAULT & FILS 710, 1ère Avenue, Québec, 524-1561. (24487)

**DÉCÈS ET AVIS DIVERS** — Pour faire paraître un avis ou une annonce, s'il vous plaît communiquer avec le Service des Annonces Classées. 647-3311

**3e acte de piraterie aérienne en 4 jours** — LA HAVANE, Cuba (AFP) — Le détournement hier d'un "DC-10" des "National Airlines" entre Miami et Porto Rico, s'est terminé comme les deux précédents actes de piraterie de la semaine: par la reddition à Cuba des 2 pirates. Les 211 passagers et 12 membres d'équipage ont pu quitter l'appareil qui, après avoir rempli ses réservoirs de carburant, a quitté La Havane apparemment pour Porto Rico, trois heures après la reddition des pirates de l'air. Les auteurs du détournement se sont rendus sans aucune résistance à la police cubaine. On ignore encore les motifs de leur geste de ce détournement, le troisième en quatre jours, et le huitième en deux mois. Il est intervenu au moment même où les dirigeants de l'administration fédérale américaine (FAA), de la sûreté fédérale (FBI) et des compagnies aériennes se réunissent à Miami pour mettre au point de nouvelles méthodes de lutte contre la piraterie aérienne. Les pirates de l'air avaient ordonné au pilote de l'appareil de se rendre à Cuba, menaçant de mettre le feu.

**Un juge texan reporte l'exhumation d'Oswald** — FORT WORTH, Texas (AFP) — Un juge texan a interdit à titre temporaire hier, l'exhumation du corps de l'assassin présumé du président John Kennedy, Lee Harvey Oswald. Le juge James Wright a pris cette décision après que le frère d'Oswald, Robert Oswald, eut déposé une plainte contre l'écriture britannique Michael Eddowes, affirmant qu'un agent soviétique est enterré à Fort Worth, à la place de Lee Harvey. Une nouvelle audience aura lieu le 22 août prochain. Robert Oswald cite dans sa plainte le médecin légiste qui devait procéder à l'autopsie du corps afin de déterminer l'identité de l'homme inhumé, ainsi que la veuve de Lee Oswald, Marina. Il affirme que si le corps était exhumé, il subirait une "effroyable souffrance mentale" et demanderait \$100,000 de dommages et intérêts aux responsables. Plusieurs autres tentatives de Michael Eddowes pour obtenir l'exhumation du corps l'année passée s'étaient soldées par des échecs, Marina Oswald refusant son autorisation. La veuve de l'assassin présumé du président Kennedy avait finalement donné son accord récemment.

**Le Billygate: une affaire de famille?** — WASHINGTON (AFP) — L'enquête sur le "Billygate" pourrait être étendue aux activités en faveur de pays étrangers d'autres membres de la famille du président, a suggéré hier à Washington, M. Bob Dole, l'un des membres républicains de la commission sénatoriale d'enquête sur les activités proliques de M. Billy Carter. La commission venait d'entendre à huit clos et sous serment M. Billy Carter, avant d'entendre la semaine prochaine son témoignage en audition publique. Le sénateur Dole a rappelé que l'un des fils du président Carter, M. Donnell Jeffrey Carter, 27 ans, avait même

remis incessamment. Ce message réaffirme la position fondée sur les accords de Camp David mais examinerait aussi des solutions de rechange, affirme un journal égyptien "Al Goumhourya". Par ailleurs, c'est aujourd'hui que le Conseil de sécurité de l'ONU doit se réunir sur Jérusalem. Vingt-sept pays islamiques ont déposé un projet de résolution prévoyant des sanctions contre Israël si l'Etat hébreu n'abroge pas d'ici le 15 novembre sa loi "annexant" Jérusalem. Enfin, le ministre d'Etat égyptien aux affaires étrangères M. Boutros Chali a déclaré, hier, en arrivant à Bucarest "que son pays désirait ardemment maintenir la dynamique du processus de paix au Proche-Orient". La Roumanie veut proposer une conférence internationale sur le Moyen-Orient avec la participation, croit-on, de l'URSS, d'Israël, de l'Égypte, de l'OLP, de la Jordanie, de la Syrie, de l'Europe occidentale et des pays du Tiers-Monde. La "guerre sainte" — Le gouvernement israélien a réagi hier, à l'appel de Ryad à la "guerre sainte" par la voix de son porte-parole des Affaires

étrangères estimant que la déclaration du prince héritier Fahd "démontre que l'attitude saoudienne reste inspirée par la volonté de voir Israël disparaître. Ceux qui ont proclamé que l'Arabie saoudite doit être considérée comme appartenant au groupe des pays arabes dit modérés se rendront maintenant compte à quel point ils étaient victimes de leurs propres illusions". Sur le "front" — Un débarquement israélien a eu lieu, hier, à 22h locales, au sud de la ville côtière de Saida au Liban-Sud, rapportent les correspondants en poste dans la région. Un détachement israélien a intercepté une patrouille palestinienne, composée de deux jeeps, sur laquelle il a ouvert le feu, tuant ou blessant tous les occupants dont le nombre n'est pas précisé. Les Israéliens ont pu réembarquer sains et saufs et regagner les vedettes qui continuent à patrouiller, le long du littoral sud-libanais. Les correspondants signalent en outre un violent échange de tirs entre la défense côtière palestinienne-progressive et les vedettes israéliennes. Le nombre des victimes n'a pas été précisé.

**La "guerre sainte"** — Le gouvernement israélien a réagi hier, à l'appel de Ryad à la "guerre sainte" par la voix de son porte-parole des Affaires

étrangères estimant que la déclaration du prince héritier Fahd "démontre que l'attitude saoudienne reste inspirée par la volonté de voir Israël disparaître. Ceux qui ont proclamé que l'Arabie saoudite doit être considérée comme appartenant au groupe des pays arabes dit modérés se rendront maintenant compte à quel point ils étaient victimes de leurs propres illusions". Sur le "front" — Un débarquement israélien a eu lieu, hier, à 22h locales, au sud de la ville côtière de Saida au Liban-Sud, rapportent les correspondants en poste dans la région. Un détachement israélien a intercepté une patrouille palestinienne, composée de deux jeeps, sur laquelle il a ouvert le feu, tuant ou blessant tous les occupants dont le nombre n'est pas précisé. Les Israéliens ont pu réembarquer sains et saufs et regagner les vedettes qui continuent à patrouiller, le long du littoral sud-libanais. Les correspondants signalent en outre un violent échange de tirs entre la défense côtière palestinienne-progressive et les vedettes israéliennes. Le nombre des victimes n'a pas été précisé.

**La "guerre sainte"** — Le gouvernement israélien a réagi hier, à l'appel de Ryad à la "guerre sainte" par la voix de son porte-parole des Affaires

étrangères estimant que la déclaration du prince héritier Fahd "démontre que l'attitude saoudienne reste inspirée par la volonté de voir Israël disparaître. Ceux qui ont proclamé que l'Arabie saoudite doit être considérée comme appartenant au groupe des pays arabes dit modérés se rendront maintenant compte à quel point ils étaient victimes de leurs propres illusions". Sur le "front" — Un débarquement israélien a eu lieu, hier, à 22h locales, au sud de la ville côtière de Saida au Liban-Sud, rapportent les correspondants en poste dans la région. Un détachement israélien a intercepté une patrouille palestinienne, composée de deux jeeps, sur laquelle il a ouvert le feu, tuant ou blessant tous les occupants dont le nombre n'est pas précisé. Les Israéliens ont pu réembarquer sains et saufs et regagner les vedettes qui continuent à patrouiller, le long du littoral sud-libanais. Les correspondants signalent en outre un violent échange de tirs entre la défense côtière palestinienne-progressive et les vedettes israéliennes. Le nombre des victimes n'a pas été précisé.

**La "guerre sainte"** — Le gouvernement israélien a réagi hier, à l'appel de Ryad à la "guerre sainte" par la voix de son porte-parole des Affaires

étrangères estimant que la déclaration du prince héritier Fahd "démontre que l'attitude saoudienne reste inspirée par la volonté de voir Israël disparaître. Ceux qui ont proclamé que l'Arabie saoudite doit être considérée comme appartenant au groupe des pays arabes dit modérés se rendront maintenant compte à quel point ils étaient victimes de leurs propres illusions". Sur le "front" — Un débarquement israélien a eu lieu, hier, à 22h locales, au sud de la ville côtière de Saida au Liban-Sud, rapportent les correspondants en poste dans la région. Un détachement israélien a intercepté une patrouille palestinienne, composée de deux jeeps, sur laquelle il a ouvert le feu, tuant ou blessant tous les occupants dont le nombre n'est pas précisé. Les Israéliens ont pu réembarquer sains et saufs et regagner les vedettes qui continuent à patrouiller, le long du littoral sud-libanais. Les correspondants signalent en outre un violent échange de tirs entre la défense côtière palestinienne-progressive et les vedettes israéliennes. Le nombre des victimes n'a pas été précisé.

**La "guerre sainte"** — Le gouvernement israélien a réagi hier, à l'appel de Ryad à la "guerre sainte" par la voix de son porte-parole des Affaires

étrangères estimant que la déclaration du prince héritier Fahd "démontre que l'attitude saoudienne reste inspirée par la volonté de voir Israël disparaître. Ceux qui ont proclamé que l'Arabie saoudite doit être considérée comme appartenant au groupe des pays arabes dit modérés se rendront maintenant compte à quel point ils étaient victimes de leurs propres illusions". Sur le "front" — Un débarquement israélien a eu lieu, hier, à 22h locales, au sud de la ville côtière de Saida au Liban-Sud, rapportent les correspondants en poste dans la région. Un détachement israélien a intercepté une patrouille palestinienne, composée de deux jeeps, sur laquelle il a ouvert le feu, tuant ou blessant tous les occupants dont le nombre n'est pas précisé. Les Israéliens ont pu réembarquer sains et saufs et regagner les vedettes qui continuent à patrouiller, le long du littoral sud-libanais. Les correspondants signalent en outre un violent échange de tirs entre la défense côtière palestinienne-progressive et les vedettes israéliennes. Le nombre des victimes n'a pas été précisé.

**La "guerre sainte"** — Le gouvernement israélien a réagi hier, à l'appel de Ryad à la "guerre sainte" par la voix de son porte-parole des Affaires

étrangères estimant que la déclaration du prince héritier Fahd "démontre que l'attitude saoudienne reste inspirée par la volonté de voir Israël disparaître. Ceux qui ont proclamé que l'Arabie saoudite doit être considérée comme appartenant au groupe des pays arabes dit modérés se rendront maintenant compte à quel point ils étaient victimes de leurs propres illusions". Sur le "front" — Un débarquement israélien a eu lieu, hier, à 22h locales, au sud de la ville côtière de Saida au Liban-Sud, rapportent les correspondants en poste dans la région. Un détachement israélien a intercepté une patrouille palestinienne, composée de deux jeeps, sur laquelle il a ouvert le feu, tuant ou blessant tous les occupants dont le nombre n'est pas précisé. Les Israéliens ont pu réembarquer sains et saufs et regagner les vedettes qui continuent à patrouiller, le long du littoral sud-libanais. Les correspondants signalent en outre un violent échange de tirs entre la défense côtière palestinienne-progressive et les vedettes israéliennes. Le nombre des victimes n'a pas été précisé.

**La "guerre sainte"** — Le gouvernement israélien a réagi hier, à l'appel de Ryad à la "guerre sainte" par la voix de son porte-parole des Affaires

étrangères estimant que la déclaration du prince héritier Fahd "démontre que l'attitude saoudienne reste inspirée par la volonté de voir Israël disparaître. Ceux qui ont proclamé que l'Arabie saoudite doit être considérée comme appartenant au groupe des pays arabes dit modérés se rendront maintenant compte à quel point ils étaient victimes de leurs propres illusions". Sur le "front" — Un débarquement israélien a eu lieu, hier, à 22h locales, au sud de la ville côtière de Saida au Liban-Sud, rapportent les correspondants en poste dans la région. Un détachement israélien a intercepté une patrouille palestinienne, composée de deux jeeps, sur laquelle il a ouvert le feu, tuant ou blessant tous les occupants dont le nombre n'est pas précisé. Les Israéliens ont pu réembarquer sains et saufs et regagner les vedettes qui continuent à patrouiller, le long du littoral sud-libanais. Les correspondants signalent en outre un violent échange de tirs entre la défense côtière palestinienne-progressive et les vedettes israéliennes. Le nombre des victimes n'a pas été précisé.

**La "guerre sainte"** — Le gouvernement israélien a réagi hier, à l'appel de Ryad à la "guerre sainte" par la voix de son porte-parole des Affaires

étrangères estimant que la déclaration du prince héritier Fahd "démontre que l'attitude saoudienne reste inspirée par la volonté de voir Israël disparaître. Ceux qui ont proclamé que l'Arabie saoudite doit être considérée comme appartenant au groupe des pays arabes dit modérés se rendront maintenant compte à quel point ils étaient victimes de leurs propres illusions". Sur le "front" — Un débarquement israélien a eu lieu, hier, à 22h locales, au sud de la ville côtière de Saida au Liban-Sud, rapportent les correspondants en poste dans la région. Un détachement israélien a intercepté une patrouille palestinienne, composée de deux jeeps, sur laquelle il a ouvert le feu, tuant ou blessant tous les occupants dont le nombre n'est pas précisé. Les Israéliens ont pu réembarquer sains et saufs et regagner les vedettes qui continuent à patrouiller, le long du littoral sud-libanais. Les correspondants signalent en outre un violent échange de tirs entre la défense côtière palestinienne-progressive et les vedettes israéliennes. Le nombre des victimes n'a pas été précisé.

**La "guerre sainte"** — Le gouvernement israélien a réagi hier, à l'appel de Ryad à la "guerre sainte" par la voix de son porte-parole des Affaires

étrangères estimant que la déclaration du prince héritier Fahd "démontre que l'attitude saoudienne reste inspirée par la volonté de voir Israël disparaître. Ceux qui ont proclamé que l'Arabie saoudite doit être considérée comme appartenant au groupe des pays arabes dit modérés se rendront maintenant compte à quel point ils étaient victimes de leurs propres illusions". Sur le "front" — Un débarquement israélien a eu lieu, hier, à 22h locales, au sud de la ville côtière de Saida au Liban-Sud, rapportent les correspondants en poste dans la région. Un détachement israélien a intercepté une patrouille palestinienne, composée de deux jeeps, sur laquelle il a ouvert le feu, tuant ou blessant tous les occupants dont le nombre n'est pas précisé. Les Israéliens ont pu réembarquer sains et saufs et regagner les vedettes qui continuent à patrouiller, le long du littoral sud-libanais. Les correspondants signalent en outre un violent échange de tirs entre la défense côtière palestinienne-progressive et les vedettes israéliennes. Le nombre des victimes n'a pas été précisé.

**La "guerre sainte"** — Le gouvernement israélien a réagi hier, à l'appel de Ryad à la "guerre sainte" par la voix de son porte-parole des Affaires

étrangères estimant que la déclaration du prince héritier Fahd "démontre que l'attitude saoudienne reste inspirée par la volonté de voir Israël disparaître. Ceux qui ont proclamé que l'Arabie saoudite doit être considérée comme appartenant au groupe des pays arabes dit modérés se rendront maintenant compte à quel point ils étaient victimes de leurs propres illusions". Sur le "front" — Un débarquement israélien a eu lieu, hier, à 22h locales, au sud de la ville côtière de Saida au Liban-Sud, rapportent les correspondants en poste dans la région. Un détachement israélien a intercepté une patrouille palestinienne, composée de deux jeeps, sur laquelle il a ouvert le feu, tuant ou blessant tous les occupants dont le nombre n'est pas précisé. Les Israéliens ont pu réembarquer sains et saufs et regagner les vedettes qui continuent à patrouiller, le long du littoral sud-libanais. Les correspondants signalent en outre un violent échange de tirs entre la défense côtière palestinienne-progressive et les vedettes israéliennes. Le nombre des victimes n'a pas été précisé.

**La "guerre sainte"** — Le gouvernement israélien a réagi hier, à l'appel de Ryad à la "guerre sainte" par la voix de son porte-parole des Affaires

étrangères estimant que la déclaration du prince héritier Fahd "démontre que l'attitude saoudienne reste inspirée par la volonté de voir Israël disparaître. Ceux qui ont proclamé que l'Arabie saoudite doit être considérée comme appartenant au groupe des pays arabes dit modérés se rendront maintenant compte à quel point ils étaient victimes de leurs propres illusions". Sur le "front" — Un débarquement israélien a eu lieu, hier, à 22h locales, au sud de la ville côtière de Saida au Liban-Sud, rapportent les correspondants en poste dans la région. Un détachement israélien a intercepté une patrouille palestinienne, composée de deux jeeps, sur laquelle il a ouvert le feu, tuant ou blessant tous les occupants dont le nombre n'est pas précisé. Les Israéliens ont pu réembarquer sains et saufs et regagner les vedettes qui continuent à patrouiller, le long du littoral sud-libanais. Les correspondants signalent en outre un violent échange de tirs entre la défense côtière palestinienne-progressive et les vedettes israéliennes. Le nombre des victimes n'a pas été précisé.

**La "guerre sainte"** — Le gouvernement israélien a réagi hier, à l'appel de Ryad à la "guerre sainte" par la voix de son porte-parole des Affaires

## nous sympathisons à votre deuil.

LE SOLEIL

BOUDREAU (Alcide) Samedi, le 16 août 1980, à 11h, en l'église St-Charles de Limoilou, sera chanté le service anniversaire de Alcide Boudreau, époux de dame Emilie Guay. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation. (24481)

**DROLET** (Mlle Alphéda) — Samedi, le 16 août 1980, en l'église Sacré-Cœur de Jésus, à 16h, sera chanté le service anniversaire de Mlle Alphéda Drolet. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation. (24481)



## Contre les \$6 millions, Québec sort \$500,000

par J.-Jacques SAMSON

Le gouvernement du Québec investira plus de un demi-million de dollars dans une opération publicitaire d'envergure à la télévision, à la radio et dans les journaux pour faire connaître aux Québécois ses posi-

tions dans l'actuelle ronde de négociations constitutionnelles.

Cette campagne vise à contrer l'offensive publicitaire du gouvernement fédéral que le ministre fédéral de la Justice, Jean Chrétien, a refusé cette semaine de freiner à la demande de certaines provinces.

Les ministres Claude Charron et Claude Morin ont indiqué hier soir que ces \$500,000 représentaient 25 pour 100 des sommes investies au Québec par le gouvernement fédéral dans sa campagne, soit \$2 millions.

Selon M. Morin, la décision du

Québec pourrait être revue si le fédéral cessait sa propre campagne de publicité. Les messages du Québec seront diffusés à compter de la semaine prochaine et se poursuivront jusqu'à la mi-septembre.

Ils contiendront surtout un résumé des positions du Québec sur le

partage des pouvoirs économiques, la propriété des richesses naturelles et les droits linguistiques. M. Charron a indiqué que la publicité du Québec se veut beaucoup moins fleur bleue que celle du fédéral (la grosse maison dans la prairie, vue sur les écrans de télévision). "Les faits, ça

compte!" a insisté le ministre, en badinant, laissant clairement entendre qu'il s'agissait du thème conducteur retenu par la firme de consultants à qui le travail a été confié.

La Colombie-Britannique a aussi annoncé qu'elle entreprenait sa propre campagne publicitaire.

## Constitution: pas de consensus mais un débat poli

par J.-Jacques SAMSON

Les partis politiques du Québec, présents à l'Assemblée nationale, n'en sont pas venus à un consensus hier sur les positions que le Québec doit défendre dans le processus de révision constitutionnelle, comme cela était prévisible, mais les porte-parole du Parti québécois, le ministre des Affaires intergouvernementales, M. Claude Morin et le chef du Parti libéral, M. Claude Ryan se sont dits pourtant heureux de la tenue des débats.

Les séances se sont déroulées dans un lourd climat de prudence politique extrême et de chevalerie, chacun évitant de perdre des galons à l'approche d'éventuelles élections générales. Le premier ministre René

Lévesque, ne s'est d'ailleurs pas présenté à l'hôtel du Parlement.

Les travaux de la commission parlementaire de la présidence du conseil et de la constitution ont permis au gouvernement de puiser des renseignements utiles des positions exprimées par l'opposition, a expliqué M. Claude Morin, en fin d'après-midi et lui permettant de se présenter à Ottawa mieux outillé face à l'empressement que le gouvernement fédéral impose au renouvellement de la constitution canadienne.

Le chef du Parti libéral du Québec, M. Claude Ryan, a pour sa part souligné en entrevue le sérieux

(Suite à la page A2, 1re col.)

voir nos dossiers en page A-7



Le sénateur Edward Kennedy a offert au président américain un ralliement de dernière heure plein de retenue qui n'a sans doute échappé à personne, surtout pas à Jimmy Carter.

## Ebranlé, Carter vise maintenant Reagan

NEW YORK (d'après AFP) — Le président Jimmy Carter, investi par la convention démocrate comme candidat à la réélection en novembre, a donné hier soir le coup d'envoi d'une rude campagne contre le républicain Ronald Reagan.

Il a aussi célébré, à la tribune du Madison Square Garden, une réconciliation publique singulièrement froide avec son concurrent malheureux pour l'investiture, le sénateur Edward Kennedy.

Dans un discours d'une heure qui n'a soulevé que d'assez tièdes acclamations, M. Carter a appelé les Américains à refuser le "monde de fantaisie, ou nous nous réveillerons dans un cauchemar"

que proposent, selon lui, les républicains.

M. Reagan, a déclaré le président Carter, ruinerait les États-Unis par une course démentielle aux armements, alors que son ignorance des Soviétiques est telle qu'il ne sait même pas "s'il veut les nourrir, jouer avec eux, ou leur faire la guerre".

Et l'intention de M. Reagan de réduire de 30 pour 100 les impôts, démantèlerait les programmes sociaux et plongerait l'Amérique dans le chaos économique, a ajouté M. Carter.

La convention, ouverte lundi, est restée jusqu'au bout divisée entre majorité pro-Carter et minorité pro-Kennedy, en dépit du

ralliement formel du sénateur américain.

Un incident a marqué le début du discours de M. Carter: une militante d'extrême gauche qui avait réussi à franchir les barrières de sécurité, a fait exploser une série de pétards à une vingtaine de mètres de la tribune.

Le président Carter, que les sondages continuent à donner largement battu par M. Reagan si les élections se tenaient maintenant, aura fort à faire d'ici au 4 novembre. Il lui faut convaincre une majorité d'Américains que l'an-

(Suite à la page A2, 1re col.)

autre nouvelle et photo en C-15

## L'électricité utilisée pour inciter des industries à investir au Québec

par Pierre PELCHAT

envoyé spécial du Soleil  
MONTREAL — Les industries fortes consommatrices d'électricité qui voudront s'implanter au Québec pourront continuer de bénéficier de tarifs préférentiels d'Hydro-Québec mais devront en échange se plier à de nouvelles conditions pour accroître les retombées économiques de leurs investissements au Québec.

Il s'agit là de l'essentiel de la politique qui a été rendue publique, hier à Montréal, par trois ministres du gouvernement québécois vis-à-vis des gros utilisateurs d'énergie électrique.

Misant sur le fait que le Québec est en mesure d'offrir de fortes quantités d'électricité à bon marché aux industriels d'ici 1985, le ministre d'Etat au développement économique, M. Bernard Landry, a clairement indiqué la volonté gouvernementale de vouloir profiter beaucoup plus de cet avantage pour favoriser le développement économique du Québec.

D'ici 1985, on estime que la complétion de la première phase de la baie James permettra de dégager 2.200 mégawatts à des fins industrielles. Cela est suffisant pour alimenter sept alumineries de taille moyenne, a dit le ministre Landry.

A l'avenir, tous les nouveaux contrats de fourniture d'électricité de plus de cinq mégawatts dans le secteur industriel devront faire l'objet d'ententes entre l'entreprise et le

gouvernement. On dénombre 160 utilisateurs de telles quantités d'électricité au Québec.

### Pas de cadeaux

"Il n'est pas question de faire de cadeaux à qui que ce soit", a fermement déclaré le ministre Landry au cours d'une conférence de presse à laquelle assistaient plusieurs représentants des milieux d'affaires.

Après des négociations au niveau de quelques ministères, les tarifs d'électricité seront fixés par le Conseil des ministres en fonction de

certaines facteurs dont l'apport à l'économie du Québec.

Le gouvernement se dit prêt à consentir des tarifs préférentiels pendant plusieurs années afin de laisser le temps à la nouvelle entreprise de devenir rentable. Mais la nouvelle usine devra de son côté respecter certaines conditions.

Tout d'abord, ces contrats devront couvrir les coûts de production de l'électricité. La nouvelle entreprise devra voir à augmenter au maximum la transformation sur place de son produit afin de favoriser la

création de plusieurs nouveaux emplois au Québec.

"La décision de la CIL de démanteler son siège social de Montréal à Toronto n'aurait peut-être pas été prise après l'application de cette nouvelle politique", a lancé le ministre québécois. La CIL a ouvert en 1977 une usine de produits chimiques à Bécancour qui bénéficie des tarifs préférentiels d'électricité.

### Autres éléments

Selon M. Landry, d'autres fac-

teurs pourraient bien favoriser une plus grande activité économique au Québec en utilisant l'électricité à des fins industrielles.

Le ministre estime que la baisse prévue des tarifs douaniers à l'importation de produits finis et semi-finis est de nature à augmenter au Québec la transformation de produits exportés à l'étranger dans d'autres pays. En plus, on indique que les derniers développements technologiques permettent maintenant d'éviter la refonte des métaux à la suite de la première transformation.

On incitera également des entreprises québécoises à investir dans les secteurs à forte consommation d'électricité. La participation d'intérêts québécois à un projet donnera lieu à un droit de préemption. En d'autres termes, les entreprises québécoises associées à un projet auront un droit d'utilisation d'une partie de la production proportionnel à leur participation.

Selon les prévisions gouvernementales, on entend attirer par cette nouvelle politique les industries des métaux non ferreux dont l'aluminium, des minéraux, de la plupart des ferro-alliages, des produits chimiques inorganiques et des abrasifs "pour lesquelles l'avantage d'une localisation au Québec entraîne une réduction de 4 pour 100 à 15 pour 100 du prix de vente des produits finis

(Suite à la page A2, 3e col.)

## Le RIN renaîtra-t-il?

MONTREAL (PC) — Le Rassemblement pour l'indépendance nationale (RIN) renaîtra-t-il?

C'est là une possibilité soulevée par le quotidien Le Devoir, dans sa dernière livraison. Le journal montréalais affirme en effet qu'un groupe d'indépendantistes orthodoxes du Québec, "démoralisés devant les hésitations et les stratégies du gouvernement péquiste", songent à se regrouper au sein d'un nouveau véhicule de promotion de la libération politique du Québec.

Or, selon le journal, une tren-

taine des apôtres les plus ardents de la cause indépendantiste, dont le ministre d'Etat au Développement culturel, M. Camille Laurin, ont l'intention de se réunir "secrètement" le 13 septembre prochain, à Montréal, sous le thème "L'indépendance du Québec, que faire maintenant?"

Selon certains, cette réunion est une initiative du fondateur du RIN, M. Marcel Chaput. L'organisation s'avérerait un succès puisque plus de la moitié des personnalités invitées auraient déjà ré-

pandu favorablement à l'invitation.

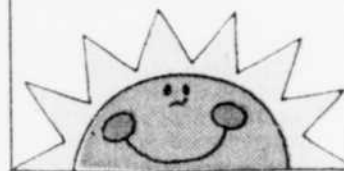
Parmi ces invités, on remarque surtout des militants de l'ex-RIN, tels Pierre Bourgault, André D'Allemagne, Raymond Barbeau, Camille Laurin, etc.

Parmi les autres invités, des noms connus: Mme Louise Harel, vice-présidente du PQ, M. Marc Lavallée, président du PQ pour la région Montréal-Centre, M. Michel Bourdon, ex-président de la CSN-Construction, M. Fernand Daoust.

(Suite à la page A2, 3e col.)

### vendredi CRAYONS DE SOLEIL

C'est un CRAYONS DE SOLEIL encore tout frais et coloré qui te propose, aujourd'hui, un merveilleux conte sur l'ancêtre des perroquets. En toute amitié, on y parle aussi... d'amitié. Plusieurs amis nous révèlent ce qu'elle représente pour eux. Tu t'arrêteras aussi sur les nombreuses rubriques sans oublier le grand concours organisé en collaboration avec les agents de la paix. Tout ça et plus encore dans le cahier B.



### Théâtre: nouvelle politique d'aide

Le ministère des Affaires culturelles vient de proposer aux compagnies théâtrales institutionnelles, une politique d'aide qui incitera les entreprises à réaliser des surplus plutôt qu'à frôler les déficits, de peur de voir réduire leurs subventions.

page A-9

### Croissance de 0.1% prévue au Québec en 80

page A-12

### Ne cherchez plus

WINNIPEG (PC) — Mme Corrine Cameron, une veuve de Saginaw, au Michigan, a retrouvé les cendres de son mari volées dimanche dernier dans une automobile stationnée.

Une boîte contenant les précieuses cendres a été découverte devant la porte d'un magasin à rayons par un ouvrier de 19 ans.

"J'ai retrouvé ce à quoi je tenais le plus; peu m'importe le reste", a commenté la veuve qui s'est fait voler pour \$2,500 de marchandises qui n'ont toutefois pas été retrouvées.

Désireuse de respecter les dernières volontés de son mari, Mme Cameron avait entrepris un voyage dans l'Ouest canadien pour inhumer les restes de son époux dans sa Saskatchewan natale.

### sommaire

|                          |             |
|--------------------------|-------------|
| Annonces classées        | C-2 à C-14  |
| Arts et spectacles       | A-9 à A-11  |
| Bandes dessinées         | A-11        |
| Bridge                   | C-3         |
| Carrières et professions | C-16        |
| Décès                    | C-15        |
| Economie-finances        | A-12 à A-14 |
| Feuilleton               | C-4         |
| Horoscope                | C-12        |
| Information régionale    | A-4 et A-5  |
| Monde                    | C-14 à C-16 |
| Mot mystère              | C-5         |
| Mots croisés             | C-13        |
| Où aller à Québec        | A-10        |
| Page documentaire        | A-7         |
| Patron                   | C-3         |
| Sport                    | B-1 à B-3   |
| Télévision               | A-9 et C-15 |

### météo

Nuageux avec averses et vent modéré. Max. 20. Demain, nuageux avec possibilités d'averses.

détails en page C-2

# Ebranlé, Carter... (Suite de la première page)

cien acteur Reagan ne propose qu'un monde de cinéma et que c'est lui, Carter, fort de l'expérience acquise, qui saura réaliser dans un "monde réel" les aspirations de la nation.

## Adversaire coriace

M. Carter a d'ailleurs montré hier soir qu'il entendait être un puissant adversaire de Reagan, en offrant aux Américains une autre image de l'Amérique et du monde. Il a accusé M. Reagan d'avoir une politique étrangère "radicale et irresponsable" qui mènerait à "une course effrénée à l'armement nucléaire". M. Carter a dit: "Quand une agression armée menace la paix du monde, des propos musclés ne suffisent pas. Un président doit agir avec (le sens de ses) responsabilités".

Parlant toujours de son adversaire républicain, il a rappelé qu'il avait critiqué la réduction des livraisons de blé à l'URSS et le boycottage des Jeux olympiques de Moscou, en réponse à l'intervention soviétique en Afghanistan. "Il ne semble pas savoir ce qu'il veut faire avec les Russes, a-t-il ajouté. Il n'est pas sûr s'il veut les nourrir, jouer avec eux ou leur faire la guerre."

## Situation économique

Abordant la situation écono-

mique et sociale actuelle aux États-Unis, dans la seconde partie de son discours, M. Carter a reconnu qu'il ne pouvait pas "prétendre à la perfection" mais qu'il avait au moins eu le mérite d'avoir toujours dit au peuple américain "la vérité, la dure vérité, la vérité qui quelquefois fait mal".

Il a promis un "programme de renouveau économique pour les années 80", auquel il a fixé cinq objectifs: inflation réduite, meilleure productivité, revitalisation de l'industrie, sécurité des sources d'énergie et création d'emplois.

Le président démocrate a ironisé sur la réduction de \$30 milliards des impôts que M. Reagan et les républicains ont préconisée pour relancer l'activité économique aux États-Unis. "Le programme républicain, a-t-il dit, offre des réductions aux riches, les privations aux pauvres et une inflation féroce pour le reste d'entre nous."

En terminant, le président a insisté une fois de plus sur les contrastes entre le programme démocrate et les "illusions" que proposent M. Reagan et le Parti républicain. "Le choix entre les deux routes vers l'avenir ne pourrait pas être plus clair, a-t-il dit. Si nous succombons à un monde de fantaisie, nous nous réveillerons dans un cauchemar."

# Constitution... (Suite de la première page)

des échanges entre parlementaires initiés aux arides écheveaux du droit constitutionnel et expliqué que le parti qu'il dirige ne vise pas à obtenir des compromis qui souvent ne seraient qu'artificiels mais plutôt à apporter une contribution honnête à partir de positions déjà publiées du PLQ (le livre beige) mais mal connues. "Au gouvernement, on a souvent ri de nos positions mais maintenant, regardez comme ils en parlent avec respect", a glissé M. Ryan.

Le chef de l'Union nationale, M. Michel Le Moignan, était pour sa part déçu que les représentants des partis n'adoptent pas des résolutions en bonne et due forme pour bien faire sentir au premier ministre Trudeau le front commun des partis politiques du Québec sur le droit à l'autodétermination; la reconnaissance des deux peuples fondateurs égaux, des deux langues etc. M. Le Moignan ne s'attendait pas à des échanges moelleux entre constitutionnalistes.

## D'autres minutes historiques

Tous les partis politiques s'étaient préparés méticuleusement à ce premier affrontement sérieux depuis la campagne référendaire de mai dernier.

Le Parti québécois est représenté à la table du Salon rouge par les ministres Claude Morin, Marc-André Bédard, Jacques-Yvan Morin, Claude Charron et Jacques Parizeau, secondés des députés Pierre de Bellefeuille, Jean-Pierre Charbonneau, Gérald Godin, Denise LeBlanc, Roland Dussault et Gilbert Paquette.

Les membres du gouvernement comptent de plus sur une importante équipe de soutien, dont un vétéran des travaux constitutionnels, le sous-ministre Robert Normand.

Le Parti libéral a aussi délégué de "gros canons" pour épauler le chef Claude Ryan: les Gérard-D. Lévesque, Claude Forget, Solange Chaput-Rolland, Fernand Lalonde, Reed Scowen, Herbert Marx, Jean-Claude Rivest.

L'équipe libérale pouvait de plus compter sur la collaboration d'un ex-membre de la Commission Pépin-Roberts, le constitutionnaliste Gérald Beaudoin, de M. Louis LeBel et de quelques autres.

Un conseiller du premier ministre Trudeau en matière constitutionnelle, M. Claude Lemelin, a suivi méticuleusement tous les travaux pour faire rapport aux autorités fédérales. M. Lemelin devait de plus

s'entretenir en privé avec M. Claude Ryan, en début de soirée hier, peu avant que la commission parlementaire aborde le partage des pouvoirs économiques entre Ottawa et les provinces, l'un des principaux sujets d'affrontement entre le Québec et certaines autres provinces et le gouvernement central. M. Lemelin est connu comme l'un des auteurs des propositions fédérales.

Les députés fédéraux libéraux Dennis Dawson et Claude Malépart ont également suivi les discussions, tout comme le sénateur Jacques Flynn, ex-ministre conservateur.

## Les sujets épineux

Les membres de la commission ont accepté de se pencher surtout sur les points les plus épineux des 12 sujets prioritaires retenus par le premier ministre Trudeau dans le processus de renouvellement de la constitution.

Il s'agit de la déclaration de principes qui doit accompagner l'acte constitutionnel; la charte des droits que le document peut contenir; le rapatriement de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique déposé à Londres; le partage des pouvoirs économiques et la propriété des richesses naturelles et la Cour suprême.

Les constitutionnalistes de tous les partis étaient unanimes à affirmer que la constitution sur la planche devrait reconnaître le droit à l'autodétermination et la présence de deux peuples. Là s'arrête l'entente de principe: les libéraux ne veulent pas voir insérer le droit à l'autodétermination dans l'acte constitutionnel puisque tous au pays le reconnaissent.

Les positions sont encore plus opposées sur les droits linguistiques: le Parti québécois n'acceptera pas d'altération à sa politique de la langue et se satisfait de la charte actuelle des droits de la personne. Le Parti libéral veut les enchaîner, comme le prône le constitutionnaliste Gérald Beaudoin, dans la constitution.

Les experts des Partis libéral et québécois se sont livrés à des démonstrations d'érudition pendant huit heures, hier, sur ces sujets, sur la lancée d'un bilan d'environ 45 minutes du ministre des Affaires intergouvernementales M. Claude Morin.

## Les désirs de centralisation

M. Morin a soutenu que le gouvernement central s'était fait plus centralisateur que jamais dans les pourparlers de juillet et que son désir de diminution du rôle des provinces était plus vivace que jamais.

Le ministre qui a dirigé tout le débat hier, sur les banquettes ministérielles, a souligné que la déclaration de principes d'Ottawa nie le caractère particulier du Québec; a invité à la plus grande vigilance sur la formule d'amendement annexée à la constitution à élaborer pour ne pas remettre entre les mains d'Ottawa et des provinces anglaises l'avenir politique du Québec et a affirmé que la proposition fédérale sur les pouvoirs sur l'économie était la plus grande offensive centralisatrice sur le plan économique depuis la mainmise d'Ottawa sur les droits fiscaux des provinces en 1941. La commission complètera demain ses deux jours de travaux.

# L'électricité... (Suite de la première page)

par rapport à une localisation dans des régions voisines du Québec".

Pour convaincre et tenter d'attirer des industries au Québec avec cette nouvelle politique, le ministre du Tourisme, de l'Industrie et du Commerce, M. Yves Duhaime, a indiqué que son ministère était à préparer un programme de promotion industrielle à l'échelle internationale pour attirer des industries au Québec.

# Ryan met Ottawa en garde contre toute précipitation

par J.-Jacques SAMSON

Le chef du Parti libéral du Québec, M. Claude Ryan, a servi, hier, des mises en garde aux gouvernements du Québec et d'Ottawa sur la précipitation qui entoure le présent exercice de réforme de la constitution.

Cet appui de M. Ryan servira au

ministre des Affaires intergouvernementales, M. Claude Morin, pour inviter le gouvernement Trudeau à enlever un peu du poids sur les épaules des représentants des provinces, exacerbés par l'échéancier très serré auquel ils sont soumis.

"La réforme sera inévitablement une oeuvre de longue haleine, a

évoqué M. Ryan (...). Nous pensons que nous n'aurons véritablement un document constitutionnel satisfaisant pour le Québec et le Canada que lorsque nous aurons un document complètement refait. Maintenant, il peut arriver que cela prenne trois ans, quatre ans ou cinq ans, il n'y a personne qui peut dire que cela peut se faire dans six mois, ce sera un échec définitif, qu'il faudra fermer la page et passer à autre chose. Ce n'est pas comme cela qu'évoluent les grands pays, qu'évoluent des régimes aussi complexes que celui qui nous gouverne", a prévenu le chef de l'Opposition.

Le ministre des Affaires intergouvernementales a confirmé qu'il usera de cet appui conjoncturel de M. Ryan.

Le chef libéral a par ailleurs joint sa voix aux porte-parole du gouvernement qui condamnent la campagne publicitaire de 6 millions de dollars lancée par le gouvernement fédéral sur la refonte de la constitution. M. Ryan a évité les déclarations fracassantes mais souligné que l'Opposition à la Chambre des communes devrait se charger de dénoncer une opération publicitaire de cette nature.

## Ne pas grimper dans les rideaux

M. Ryan a par ailleurs invité M. Morin à "ne pas grimper dans les rideaux" trop vite après un premier dépôt de documents sur le partage des pouvoirs économiques par le gouvernement fédéral qui veut s'arroger un droit de veto à l'égard des législations provinciales, pouvant faire obstacle à la libre circulation des biens, services, personnes et capitaux.

M. Morin a qualifié cette proposition de plus grande offensive centralisatrice depuis la Dernière Guerre mondiale. "Ils ont présenté leur position dans un premier texte, répliqua M. Ryan. On n'a qu'à dire qu'on l'accepte ou la rejette. Si les nouvelles versions de l'article 121 de la constitution sur le commerce des marchandises à travers le Canada ou l'article 91.2 sur la compétence du gouvernement fédéral en matière de commerce ne sont pas acceptables, on n'a qu'à le dire. Je ne pense pas que ce soit le moment de monter dans les rideaux, de commencer à imputer des motifs et de parler d'épouvantails qui aboutissent à créer un climat très peu favorable à des discussions constructives", a prévenu le chef de l'Opposition.

## Des représentants illégitimes

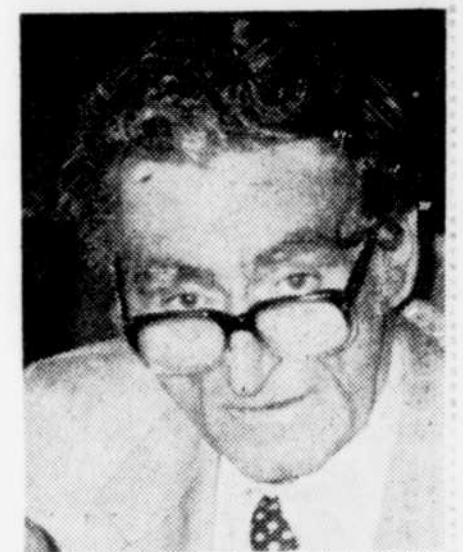
M. Ryan a enfin insisté sur la situation "ambiguë" du présent gou-

vernement dont la thèse de la souveraineté-association a été rejetée au référendum et qui doit défendre une position fédéraliste qu'il n'endosse pas, dans les présentes négociations.

Pour les libéraux toutefois, les représentants du Québec ont tenu un discours confédéralisant traditionnel plutôt que de puiser dans les théories fédéralistes plus modernes qui ont été développées.

Le chef démocrate-creditiste, M. Camil Samson est allé plus loin en réclamant la suspension des travaux sur la réforme constitutionnelle au Canada jusqu'à une élection générale au Québec.

M. Ryan a par contre étonné par les longues félicitations qu'il a adressées au ministre Claude Morin, pour qui il est toujours très dur.



M. Claude RYAN

# Munro de nouveau hospitalisé

CALGARY et OTTAWA (d'après CP) — Les séquelles d'une fracture de la mâchoire ont empêché, hier, le ministre des Affaires indiennes et du Nord de participer à la 11e conférence annuelle de la Fraternité nationale des Indiens.

M. Munro a envoyé à la conférence un télégramme d'excuses. Il était apparemment à un hôpital de Hamilton où on le soignait pour une infection à la mâchoire qu'il s'est brisée au début de l'été.

# Le RIN... (Suite de la première page)

secrétaire-général de la FTQ: M. Marcel Henry, président de la SSJB-Montréal; et M. Pierre Vadeboncoeur.

Chez les intellectuels et universitaires, on cite Jean Gérin-Lajoie, André Ferretti, François-Albert Angers, Pierre Drouilly, Guy Bouthillier, Jean-Marie Cossette, Hélène Pelletier-Baillargeon, Yvon Groulx, Gaston Miron, Raoul Roy, Pierre Chartier, Gérard Turcotte, Robert Ladouceur et Bernard Smith.

Inquiets devant le désir exprimé par les dirigeants du PQ de "geler" l'idée d'indépendance, ces personnes auraient l'intention de passer aux actes au cas où les dirigeants du PQ seraient en train de vouloir liquider l'idéal de l'indépendance du Québec.

# ...les tricots...

la robe tricot col Lacoste

pour Twik, l'automne se vit en léger tricot, style shetland

robe laine acrylique, boutons à l'encolure, ceinturée, rose antique, bourgogne, marine, vert, bleu p.m.g. \$39.95

la maison **simons**

# ...le pardessus...

le "preppy look" b.c.b.g.

bon chic, bon genre... pardessus en melton, col cranté, martingale et plis au dos, double boutonnage, poches poitrine et rabat, marine, rouge, chameau 7 à 13 \$125.

la maison **simons**

# le mot du jour

## Coup de chien

Décès, déceder, défunt sont des termes réservés aux personnes. On ne peut donc pas les appliquer aux animaux qui doivent se contenter de mort ou mourir; que toutou ou minou aime cela ou non.

Pierre BELLEAU

## La Quotidienne (Tirage de jeudi)

9-4-3

Informations: 643-8990

## LE SOLEIL

SERVICE AUX ABONNÉS (TIRAGE) 647-3333 Lundi au vendredi: 8h30 à 19h30 Samedi: 9h00 à 13h00

RENSEIGNEMENTS REDACTION 647-3233 647-3394

LE SOLEIL, fondé en 1896, est imprimé au numéro 390, rue St-Vallier est, Québec, G1K 7J6, par Le Soleil Limitee. Courrier de la deuxième classe - Enregistrement no. 1206

# Expo-Québec: "tout un monde de plaisirs gratuits" pour \$3



par Georges ANGERS

Expo-Québec: tout un monde de plaisirs gratuits.

C'est le slogan qu'ont imaginé les dirigeants de l'exposition provinciale pour attirer quelque 500.000 personnes à qui on n'offre pratiquement rien de nouveau cette année et qui devront en plus subir les inconvénients du chantier de réfection du Colisée.

Une gratuité toute relative par ailleurs, puisque les coûts d'admission ont été majorés: les adultes (16 ans et plus) devront payer \$3 par jour au lieu de \$2,50, les adolescents (6 à 15 ans) \$2,50 au lieu de \$1,25, les enfants (1 à 5 ans) \$1, (ces derniers ne payaient rien auparavant). Les moins d'un an et les 65 ans et plus seront admis gratuitement.

Ces prix seront en vigueur à tous les jours du 21 août au 1er septembre, sauf le jeudi 28 août, alors que les femmes bénéficieront d'une réduction de 50 pour 100.

L'accès aux 67 manèges sera gratuit, de même que l'entrée au Salon du black-jack qui revient cette année. L'admission à la piste de courses sous harnais sera de \$1, une réduction de \$1 sur le prix habituel. Donc pour les habitués de la piste de courses, il en coûtera donc \$4 au lieu de \$2.

Selon le maire de Québec, qui lançait officiellement hier le programme de la 69e reprise de l'Exposition provinciale de Québec, "la manchette d'Expo-80 c'est la gratuité, à

moins de manger, de gager ou d'acheter des souvenirs".

Programme

La lecture du programme officiel est éloquent: les mêmes événements que par les années passées se répètent à la même cadence.

Ainsi jeudi, 21 août, outre l'ouverture officielle par le ministre Denis de Belleval, les visiteurs pourront assister à des jugements d'animaux, aller aux courses sous harnais et entendre René et Nathalie Simard. Même chose le lendemain: seul le spectacle change. Ce sont les Outlages.

En fait, ce sera essentiellement les mêmes événements jour après jour. Les spectacles seront donnés, outre ceux déjà mentionnés, par Monique Vermont et Jean Faber, Denis Godbout, Cachemire, Joël Denis, Pierre Lalonde, Ti-Gus et Ti-Mousse, Paolo Noël, Claude Valade, Tex Lecor, l'orchestre de Roland Martel et finalement Rythmo-son.

Quant aux inconvénients occasionnés par les travaux de réfection du Colisée, travaux qui hypothèquent sensiblement l'espace habituellement occupé par Expo-Québec, les autorités de la ville ont pensé dorer la pilule en exposant une maquette du futur Colisée.

En somme, le chantier du Colisée deviendra également une attraction d'Expo-Québec.

Officiellement, les dirigeants de l'exposition provinciale espèrent malgré tout attirer un demi-million de visiteurs.

## EXPO QUÉBEC à Québec du 21 août au 1er septembre

### Où aller dans nos régions

#### ARTHABASKA

ARTISTES ET ARTISANS DES BOIS-FRANCS, exposition musée Laurier, 16 rue Laurier ouest, du mar. au ven. de 9h à 12h et de 13h30 à 17h. Sam. et dim. 13h30 à 17h. Lundi relâche.

#### BEAUCE

BRETON-CYR, folklore québécois, à la Jarnigoine, rang Saint-Etienne, Vallée-Jonction, à 21h, ven. et sam. Réservations: 253-5594 et 774-6347.

12e EXPOSITION REGIONALE DE BEAUCE, Palais des sports, Saint-Georges. Vendredi: ouverture 18h30, PIERRE LALONDE à 22h. Samedi: ouverture 13h, LES PETITS DANSEURS STE-MARIE à 15h, NANETTE WORKMAN à 22h. Dimanche: ouverture 13h, ANNE RENEE à 15h15 et 22h.

COURSE À PIED "LA RAPIDE" DE SAINT-GEDEON, dimanche, à partir de 15h, en face de la station de gaz de M. Hector Bureau à Saint-Ludger. Arrivée au centre culturel de Saint-Gédéon. Souper après la course. Inf. Jean-Paul Jolin, Saint-Gédéon, 582-3683 ou 582-3212.

PANORAMA 80 au centre d'art de Baie-Exploitation, 4 boulevard Fafard. Exposition de tous les peintres de Charlevoix. Inf. 435-3681.

CAROLE SIMARD, tapisseries, Domaine Forget, Saint-Irène de Charlevoix, jusqu'au 23 août.

#### COATICOOK

DOUCET-SAITO, céramistes, Musée Beaulieu, Château Norton, 96 rue Union Du mar. au dim. de 11h à 16h.

#### MONTMAGNY

NAVIRE DE GUERRE WASA, exposition, photographies, répliques de sculptures au musée maritime Bernier de L'Islet-sur-Mer, de 9h à 21h tous les jours.

#### PORTNEUF

Exposition de GEORGETTE PIHAY, ANDRÉ ROSS, GABY VERGE, JACQUES GEQUEL, DOMINIQUE LAQUERRE, JACQUELINE BOUCHARD, galerie du vieux moulin Marcoux, 1 boul. Notre-Dame à Pont-Rouge. Tous les jours de 13h à 20h30.

RENEE CLAUDE, au vieux moulin Marcoux, Pont-Rouge, ven. à 20h30. Adm. \$6. Réservations: 873-2027.

LOUIS-ANTOINE LAROCHE, chansonnier, boîte à chansons, ven. et sam. à 21h. Entrée libre.

JARDIN DES PIONNIERS, 200 route de Pont-Rouge à Neuville, 10h à 19h tous les jours. Danses amérindiennes, démonstration de drave, danses folkloriques, danseuses french-cancan avec l'orchestre Klondike, spectacles de marionnettes. Jusqu'au 15 octobre.

#### PRINCEVILLE

GABY SAINT-LAURENT, organisateur-chanteur au piano-bar, du mar. au ven. de 21h30 à 2h et LES SILHOUETTES, musique populaire au Salon du rêve, tous les sam. de 21h15 à 2h, hôtel-manoir Princeville, 105 rue Saint-Jean-Baptiste. Entrée libre.

#### RIMOUSKI

LES ARTS DU TEXTILE, exposition des artistes et artisans du Temiscouata à Matane en passant par la Matapédia, musée régional

de Rimouski, 35 Saint-Germain ouest, tous les jours de 10h à 22h. Jusqu'au 31 août. Pour une visite commentée, communiquer avec Jocelyne Bélanger à 724-2272.

#### RIVIERE-DU-LOUP

OEUVRES CHOISIES des meilleurs peintres québécois dont J.-P. Lemieux, J.-P. Riopelle, Michel Perrin et Antoine Prévoist. Galerie d'art Le Goeland, 460 rue Lafontaine.

#### THEATRES D'ETE

##### BEAUCE

LA COUPE STAINLESS de Jean Barbeau, par le Théâtre de la Mécatigan, à l'Externat de Sainte-Marie de Beauce, 62 rue de l'Eglise, 20h30, jeu. à dim. VISAIRS EN CHANSONS, une fête de la chanson québécoise, au Théâtre du Ganoué, Saint-Prospère, 20h, ven., sam. et dim. Entrée: \$3. Réservations: 594-8944.

##### BAS-DU-FLEUVE ET GASPESIE

LE CASINO VOLTUR, d'André Ricard, au Théâtre Tou-Court, à Sainte-Luce-sur-Mer, vend. sam. et dim. à 21h. Adm. \$5 semaine et \$6 samedi. Réservations: (418) 739-4955.

MAYONNAISE A RAYMOND, monologue de Raymond Levesque, Théâtre de la Cédrière à Val-Brillant. Ven. et sam. à 20h30. Adm. \$5.

UNE AMIE D'ENFANCE de Louise Roy et Louis Sala par le Théâtre de l'Equinoxe, à la Roche-veillon, Saint-Jean-Port-Joli. Du lun. au ven. à 20h30. Adm. \$6. Réservations: (418) 598-3250. Jusqu'au 29 août.

RIGOLO-RIGOLOU, création collective pour les enfants, les dimanches à 14h, au Théâtre dans l'Oeuf, à l'auberge de la Pointe à Rimouski. Jusqu'au 14 septembre.

##### CHARLEVOIX

LES FOLLERIES DU SAMEDI SOIR de Marcel Mithois, avec Andrée Lachapelle, Lénie Scoffie, Gabriel Gascon et Yvon Dumont. Théâtre du manoir Richelieu, La Malbaie, du jeu. au dim. à 20h30. Adm. \$7. Réservations: (418) 845-7278. Jusqu'au 31 août.

##### DRUMMONDVILLE

OLD ORCHARD? CONNAIS PAS... de Réjean Vigneault, avec France Labonté, Gaston Labonté, Jocelyn Labonté et Renée Biron, tous les mer., jeu., ven. à 20h30 et le sam. à 19h et 21h30, au Théâtre du Chien-dent, 453 rue Lindsay. Adm. \$4. Réservations: (819) 478-1014.

DU SANG BLEU DANS LES VEINES, de Georges Dor, au Théâtre Les Ancêtres, à Saint-Germain, du mer. au ven. à 21h et le sam. à 19h30 et 22h30. Adm. \$5,50, ven. et sam. \$6,50. Réservations: (819) 395-2253. Jusqu'au 30 août.

##### ILES DE LA MADELEINE

UN TEXTE de Rosaire Vigneault, traitant des gens des îles. Théâtre d'été des îles à Lavernière, ven., sam., dim. à 20h30. Réservations: (418) 986-2963.

##### RICHMOND

PARTIE COMME UN PETIT POULET, comédie de Guy Migneault, Louis Danis et Pierre Collin, au Théâtre de la Cheverrie, à Saint-Fortunat, comté de Richmond. Adm. \$6. Jeu. et ven. à 20h30, sam. à 19h30. Réservations: (819) 344-2402.

## Deux jeunes hommes accusés de meurtre et du vol de \$1.25

par Paul-Henri DROUIN

du bureau du Soleil

SAINT-JOSEPH — Deux jeunes Beaucerons, âgés de 19 et 25 ans, devront répondre à une accusation de meurtre au second degré et d'avoir volé \$1,25 en employant la violence, lors des assises du district de Beauce, à compter du 10 novembre, à la suite de l'enquête préliminaire tenue hier par le juge Marc Choquette, des sessions de la paix.

Il s'agit de Joseph Morin, 25 ans, et Mario Pruneau, 19 ans, tous deux de Sainte-Aurèle de Beauce-Sud, dont leur enquête préliminaire a pris fin, hier, au palais de justice de Ville Saint-Joseph de Beauce.

Morin et Pruneau sont accusés d'avoir à Sainte-Aurèle, le ou vers le 15 juin 1980 illégalement causé la mort de M. Eustache Allen, âgé de 83 ans, commettant par là un meurtre au 2e degré.

Aussi, d'avoir volé la somme de \$1,25 de dame Eustache Allen et, pour extorquer ledit montant du vol, d'avoir employé la violence contre elle.

Peu de temps avant ces mises en accusation, le juge Choquette a accepté que la déclaration statutaire écrite et signée par Joseph Morin, en présence d'un commissaire à l'assermentation et d'agents de la Sûreté du Québec, en date du 15 juin 1980 après l'arrestation des prévenus, soit admise en preuve à l'enquête préliminaire.

On rappelle qu'en date du 11 juillet dernier, M. Eustache Allen, un épiciériste âgé de 83 ans, de Sainte-Aurèle de Beauce-Sud, est décédé à l'hôpital de l'Enfant-Jésus, à Québec.

#### La déclaration

Dans sa déclaration signée et assermentée, Joseph Morin admet "qu'il y a environ 15 jours, Mario Pruneau et moi avons parlé d'un vol

que nous voulions faire chez Eustache Allen, à Sainte-Aurèle".

Pour faire ce vol, dit Morin, "Mario Pruneau a été vérifier les lieux et m'a dit qu'il n'y avait pas de problème et un magot".

Le 15 juin 1980 Joseph Morin admet de plus que "vers les quatre heures du matin s'être rendu avec Pruneau à la résidence de M. Eustache Allen et d'être entré à l'intérieur par le châssis de la cave après avoir cassé une vitre".

"Nous avons fouillé la bâtisse, ajoute Morin, et j'ai pris à peu près \$1,25 dans le cash pour, par la suite, me rendre dans la maison privée de même qu'à l'épicerie et c'est là que la vieille Mme Allen s'est réveillée".

Selon sa déclaration, Joseph Morin aurait frappé Mme Allen avec un cendrier pris dans le magasin et aurait étouffé la victime avec ses mains pour qu'elle dise où se trouvait le magot.

Pendant ce temps, affirme Morin, "Mario Pruneau frappait le père Allen dans une garde-robe et je l'ai vu tomber".

Toujours d'après la déclaration de Morin, Mme Eustache Allen aurait dit "si c'était de l'argent qu'on voulait c'est Tancrède qui l'avait amené".

"Le mal étant fait, ajoute Morin, nous nous sommes sauvés par le châssis de la cave, le même que nous étions rentré et nous avons pris la fuite à pied dans le champ jusqu'à son char qui était caché dans le bois".

Par la suite, Morin et Pruneau se sont dirigés vers Saint-Prospère et Saint-Georges où la Sûreté municipale de Ville Saint-Georges de Beauce les a arrêtés.

Dans sa déclaration, Morin affirme avoir dit à Pruneau en cours de chemin "de couper ses jeans parce qu'il y avait du sang dessus au bas des pattes".

## Saint-Henri de Lévis, condamnée à payer une indemnité de \$200,933

par Marcel COLLARD

Le Tribunal de l'expropriation a ordonné à la municipalité de Saint-Henri, dans le comté de Lévis, de payer à la compagnie Provincial Hardwoods Inc., une somme de \$200,933 à titre d'indemnité pour des investissements relatifs à un programme de constructions domiciliaires entrepris en 1973.

Alléguant que la compagnie n'avait aucun droit à une indemnité, qu'un réseau d'aqueduc et d'égout avait été construit illégalement par Provincial Hardwoods et d'autres motifs, la municipalité refusait de dédommager l'entreprise à la suite d'une requête en expropriation.

Le tribunal, présidé par le juge Guy Dorion, de la cour provinciale, et l'ingénieur Gérard Montambeault, dans un jugement de 50 pages, écarte tous les arguments de la municipalité et s'en prend au rôle d'un fonctionnaire du Service de la protection de l'environnement qui a commis "un abus de pouvoir incroyable et inqualifiable", à l'origine des ennuis de la compagnie. Le fonctionnaire aurait refusé à la municipalité le droit de considérer le dossier de la vente du réseau d'aqueduc, s'appuyant uniquement sur le coût demandé par le propriétaire.

Il ressort du jugement qu'en 1972,

le village de Saint-David, incapable alors de financer les travaux, avait autorisé la réalisation d'un projet de constructions domiciliaires soumis par Provincial Hardwoods. La compagnie construisait un réseau d'aqueduc et d'égout, ainsi que l'infrastructure des rues, ayant l'assurance du maire, que le conseil municipal s'en portait ensuite acquiescer.

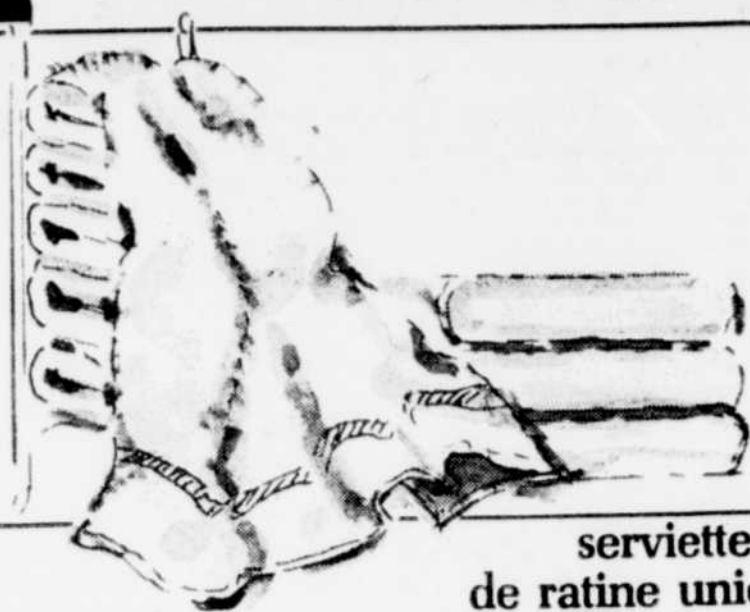
En 1975, le conseil veut effectivement se rendre propriétaire des installations, mais quelques mois plus tard, un fonctionnaire du Service de la protection de l'environnement, M. Jean Foidès, l'informe que la transaction ne peut être autorisée si le prix dépasse le coût réel, sans soumettre le dossier à son supérieur adoptant ainsi une position "incroyable, non fondée, illégale, constituant un abus de pouvoir considérable" selon les termes du Tribunal de l'expropriation.

En conclusion, il est ordonné à la municipalité de payer \$200,933, dont un montant de \$150,000 à titre d'indemnité pour l'aqueduc et l'égout, \$36,000 pour l'infrastructure des rues et diverses autres dépenses.

Outre les intérêts, la municipalité doit débours une indemnité additionnelle de 10 pour 100 annuellement, à compter du 28 août 1979 et jusqu'au paiement.

# vente

de notre boutique « la lingère »

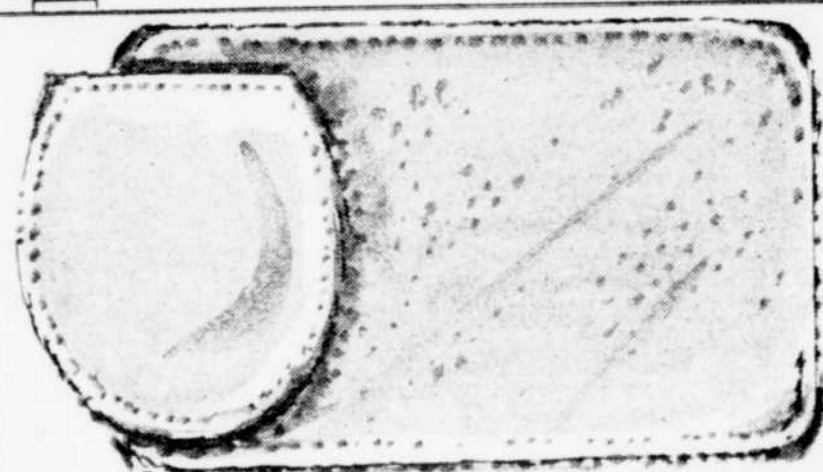


serviettes de ratine unie de Fieldcrest

très absorbantes, 100% coton peigné, choix de 14 colons

|                 |             |      |
|-----------------|-------------|------|
| de bain         | rég \$12    | 8.99 |
| à mains         | rég \$ 9    | 6.49 |
| débarbouillette | rég \$ 3,75 | 2.89 |

de notre boutique « la lingère »



tapis et couvre-abattant de Fieldcrest

en peluche 100% nylon, envers anti-dérapant, lavable à la machine, choix de 10 colons

|                            |             |          |
|----------------------------|-------------|----------|
| tapis 20 x 34, 27" contour | rég \$22 ch | 15.99 ch |
| 27" rond, 24 x 36          | rég \$24 ch | 17.99 ch |
| 27 x 48                    | rég \$40    | 29.99    |
| couvre-abattant grand      | rég \$10    | 7.49     |
|                            | rég \$12    | 8.99     |

de notre boutique « la lingère »



douillettes Turnabout

douillettes réversibles en coton et polyester, bourrées 100% polyester, choix de 7 colons

|                    |          |       |
|--------------------|----------|-------|
| douillettes simple | rég \$47 | 37.95 |
| douille double     | rég \$52 | 42.95 |
| grand              | rég \$65 | 52.95 |
| très grand         | rég \$82 | 64.95 |
| couvre-oreiller    | rég \$ 9 | 7.49  |

|                     |          |       |
|---------------------|----------|-------|
| jupes de lit simple | rég \$20 | 15.99 |
| douille double      | rég \$25 | 19.99 |
| grand               | rég \$30 | 22.99 |
| très grand          | rég \$35 | 27.99 |

la maison  
**simons**

deux magasins, place de l'Hotel de ville (place de la royauté) ouvert sept. vendredi jusqu'à 21 heures

J. WALTER  
THOMPSON LTEE

Sylvie Demogéot

Monsieur Michel Frappier, vice-président directeur général de la Compagnie J. Walter Thompson, à Montréal, annonce la nomination de madame Sylvie Demogéot au poste de directeur général adjoint. Madame Demogéot, qui s'est jointe à l'équipe Thompson il y a déjà huit ans, a été au cours de ces années responsable de l'administration des budgets de plusieurs clients et apporte une expérience inestimable à ce poste nouvellement créé. Dès ces nouvelles fonctions, elle verra au contrôle de la qualité de nos services, aux ressources humaines, à l'administration interne ainsi qu'aux projets spéciaux.

# Sainte-Marie de Beauce veut une troisième banque

par Paul-Henri DROUIN

**SAINT-MARIE** — La Banque Royale et la Banque de Commerce étudient présentement la possibilité d'installer une succursale à Ville Sainte-Marie de Beauce.

Cette étude de marché fait suite à une pétition signée par 135 propriétaires d'entreprises et de commerces de Ville Sainte-Marie

de Beauce, qui désirent obtenir une troisième banque à charte spécialisée dans le prêt commercial et industriel.

Toutefois, c'est la Chambre de commerce de Sainte-Marie en collaboration avec la Société d'expansion Nouvelle-Beauce (SENB) qui ont fait les approches auprès des dirigeants de ces banques pour l'implantation d'une succursale à

Ville Sainte-Marie de Beauce.

C'est ce qu'a déclaré, hier, au SOLEIL, M. Réjean Leblanc, président de la Chambre de commerce de Sainte-Marie, en mentionnant "qu'à Sainte-Marie, tous les services augmentent et le service bancaire demeure stable".

De son côté, M. Valère Morissette, adjoint au commissaire industriel de la SENB fit

savoir "que la ville de Sainte-Marie de Beauce se doit d'obtenir une troisième banque à charte, car depuis trois ans le secteur de Sainte-Marie a connu une croissance industrielle très importante, ce qui a amené de nouveaux commerces et services".

"De plus, ajouta M. Morissette, de nombreux propriétaires d'entreprises et de commerces de Sainte-Marie font actuellement affaires avec des banques de l'extérieur, non seulement pour avoir plus de marge de crédit mais bien pour recevoir des conseils financiers, ce qu'on n'a pas présentement à Sainte-Marie".

Pour démontrer l'importance de la venue d'une nouvelle banque à Ville Sainte-Marie, M. Valère Morissette a révélé "que le chiffre d'affaires de l'ensemble des entreprises et commerces du secteur de Sainte-Marie de Beauce

est estimé à \$375 millions".

Actuellement, à Ville Sainte-Marie de Beauce, il y a la Banque Nationale et la Banque Nouvelle-Ecosse, ainsi qu'une Caisse populaire Desjardins et les employés de cette dernière institution sont présentement en grève.

**VILLE DE HAUTERIVE**  
PROVINCE DE QUÉBEC  
CANADA

## APPEL D'OFFRES 78-80

Des soumissions scellées dans des enveloppes portant l'inscription "SOUSSION POUR LE REVETEMENT BITUMEUX DES STATIONNEMENTS PRIVES - PARC DE MAISONS MOBILES" seront reçues au bureau du soumissionnaire, jusqu'à 12h00, le 5 septembre 1980, pour l'exécution des travaux suivants: "RENETEMENT BITUMEUX DES STATIONNEMENTS PRIVES (environ 308 unités)".

Les soumissionnaires pourront se procurer les formulaires de soumission, plans, devis et cahier des charges des ingénieurs-conseils Lallou, Girouard, Lefebvre & Associés, au bureau du Directeur général, à l'Hotel de Ville de Haute-Rive, 1000 rue Mingan, Haute-Rive, QC G5C 3C3, moyennant le dépôt de 25,00\$ en argent ou chèque visé fait à l'ordre de la Ville de Haute-Rive. Le dépôt n'est pas remboursable.

Chaque soumission devra être accompagnée soit d'un chèque visé, tiré sur une banque canadienne à charte ou Caisse Populaire, et payable à la Ville de Haute-Rive ou d'un bon de cautionnement valide pour soixante (60) jours, le tout pour un montant de sept mille dollars (7 000,00\$). Toutes les soumissions seront ouvertes publiquement le 5 septembre 1980, à compter de 12h00, à l'Hotel de Ville de Haute-Rive, 1000 rue Mingan, Haute-Rive, QC. La Ville de Haute-Rive ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues, ni à encourager aucune obligation, ni à encourager l'acceptation de soumissions reçues, ni à encourager l'acceptation de soumissions reçues, ni à encourager l'acceptation de soumissions reçues.

**Me GABRIEL-VAN GAGNON, avocat**  
Greffier  
Ville de Haute-Rive  
1000, rue Mingan  
Haute-Rive, QC  
G5C 3C3  
Haute-Rive, QC  
1980-08-11

**A**  
**SOUS-LOUER**  
**5,385 P.C.**  
**à**  
**Place Québec**  
**Tél.: 529-6551**

**AVIS PUBLIC**  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ  
SCOLAIRE MONTCALM  
Avis est, par les présentes, donné que le conseil des commissaires de la municipalité scolaire Montcalm, siégeant en session spéciale le 11 août 1980, a passé une résolution acceptant le budget d'immobilisations pour un montant total de 73 406,00\$.

La distribution de ce budget se répartit comme suit:

— activités éducatives 24 906,00\$  
— activités de gestion 48 500,00\$  
73 406,00\$

Les documents se rapportant à cette résolution sont déposés à mon bureau pour consultation. Donné à Québec, ce douzième jour du mois d'août mil neuf cent quatre-vingt.

**Robert Berthiaume**  
Directeur général

## obligations

**TORONTO (PC)** — Liste sélective d'obligations cotées hier, fournie à l'Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières par Richardson Securities.

Prix Rend. Chang.

**CANADA**  
Canada 8 1/2% Feb 1-81 99.00 10.80 +10  
Canada 8 1/2% Oct 1-82 92.50 11.45 +20  
Canada 11 3/4% Dec 1-82 106.60 11.43 +30

Canada 4 1/2% Sep 1-83 84.50 10.18 +14  
Canada 13 1/4% Mar 1-83 104.30 11.75 +30  
Canada 10 1/2% Jun 1-84 95.50 11.40 +19  
Can 13 1/4% Mar 1-85-90 106.62 12.19 +14  
Can 13 1/4% May 1-85-90 105.62 12.00 +14  
Canada 13 1/4% Mar 1-85 105.75 12.93 +19  
Canada 13 1/4% May 1-81 102.12 12.70 +14  
Canada 9 1/2% Oct 1-81 78.75 12.41 +14  
Canada 11 1/4% Feb 1-83 94.37 12.50 +14  
Canada 10 1/2% Oct 1-84 85.12 12.45 +14

**EMPRUNTS GARANTIS PAR LE PAYS**  
BC Hyd 10 Jan 2-00 79.65 12.88 +14  
Manitoba 10 Dec 5-99 80.25 12.77 +19  
NB Ele 10 1/4% Dec 21-03 80.62 12.89 +14  
NS Hyd 10 1/2% Jun 15-84 94.00 12.10 +14  
Quebec 10 1/2% May 1-99 83.00 12.77 +19  
J. Labrecq 11 1/4% Dec 1-99 86.25 12.10 +14  
Shell 9 1/4% Mar 1-83 75.25 12.73 +14

**CORPORATIONS**  
Bell 11 Oct 15-84 85.37 12.99 +14  
Pacifi 11 1/4% Aug 15-85 98.00 12.06 +14  
CIBC 10 1/2% Jun 15-84 94.00 12.10 +14  
CNC 10 1/2% May 1-99 83.00 12.77 +19  
J. Labrecq 11 1/4% Dec 1-99 86.25 12.10 +14  
Shell 9 1/4% Mar 1-83 75.25 12.73 +14

## ville de SAINT-FOY

**AVIS DE CHANGEMENT DES SOUMISSIONS SYSTEME DE RADIO-COMMUNICATION**

Avis est, par les présentes donné, que la date d'entrée des soumissions pour notre système de radiocommunication portant les inscriptions: "Pylônes et antennes de radio", projet #356-91-1, "Système de radiocommunication et de Téléappel", projet #356-91-2, "Système de Télévision, d'intercom et d'écoute", projet #356-91-3, projet 52313, est reportée à la même heure, le mercredi 3 septembre 1980. Fait et donné à Sainte-Foy, ce 13e jour du mois d'août 1980.

L'Assistant-Greffier de la Ville,  
**Jean-Pierre Morrow**

## Vente de surplus d'actif

**Gouvernement du Québec**

### Service général des Achats

**S.P.002265**  
Description: Equipement de télécommunication IBM - 3705 - 3706 - et unités de disques et contrôles 3350 et 3830

**Endroits:** Ministère de l'Éducation, Service de l'Informatique, 600, rue Fullum, Montréal - M. René Coupal, tél.: 873-3388 et/

265, de la Couronne, Québec - M. Yves Bloudeau, tél.: 643-3186  
Durant les heures normales de travail. Du lundi au vendredi.

**Clôture de la soumission:** 27 août 1980 (heure normale de l'Est) 15.00 heures

**Documents disponibles:** Service général des Achats, 1155, rue Claire-Fontaine, 4e, Québec, G1R 4X8  
Tél.: (418) 643-5438

Le Service général des Achats ne s'engage à accepter aucune des soumissions, même la plus élevée.  
Le Directeur général  
**GASTON OUMET**

## benéfiques

par la Presse CANADIENNE  
**Alberta Natural Gas Co. Ltd.**, semestre clos le 30 juin: 1980, \$3,763,000, 63 cents par action; 1979, \$3,493,000, 59 cents.

**Canada Cement Lafarge Ltd.**, semestre clos le 30 juin: 1980, \$884,000, perte, aucun chiffre; 1979, \$4,673,000, 22 cents.

**Dataline Systems Ltd.**, semestre clos le 30 juin: 1980, \$49,000, perte, aucun chiffre; 1979, \$111,000, 43 cents.

**Home Savings and Loan Corp.**, semestre clos le 30 juin: 1979, \$32,052, six cents par

action; 1979, \$25,118, perte.

**Inventronics Ltd.**, exercice clos le 31 mai: 1980, \$240,079, 17 cents par action; 1979, \$151,026, 11 cents.

**Majestic Wiley Contractors Ltd.**, semestre clos le 30 juin: 1980, \$971,000, perte, aucun chiffre; 1979, \$937,000, perte.

**Kelly, Douglas and Co. Ltd.**, 24 semaines closes le 14 juin: 1980, \$6,518,000, \$1.03 par action; 1979, \$4,471,000, 71 cents.

**New Brunswick Telephone Co. Ltd.**, semestre clos le 30 juin: 1980, \$8,719,000, \$1.25 par ac-

tion; 1979, \$8,280,000, \$1.19.

**Power Corp. of Canada**, semestre clos le 30 juin: 1980, \$47,604,000, \$1.85 par action; 1979, \$35,012,000, \$1.35.

**Sklar Manufacturing Ltd.**, semestre clos le 30 juin: 1980, \$1,181,000, 49 cents par action; 1979, \$425,000, 18 cents.

**Hugh Russel Inc.**, semestre clos le 30 juin: 1980, \$3,053,000, 75 cents par action; 1979, \$5,835,000, \$2.05.

**United Asbestos Inc.**, trimestre clos le 30 juin: 1980, \$2,643,270, 37 cents par action; 1979, \$2,462,638, 35 cents.

## l'or

WINNIPEG (PC) — Cours de l'or à terme, en dollars américains, à la bourse des métaux précieuses de Winnipeg.

Contrats de 100 onces

Oct - Hout. Bas. Farm. Merc.

562.00 630.00 625.00A 630.00

562.00 647.00B 636.00A 647.00B

562.00 647.00B 636.00A 647.00B

562.00 647.00B 636.00A 647.00B

562.00 647.00B 636.00A 647.00B

562.00 647.00B 636.00A 647.00B

562.00 647.00B 636.00A 647.00B

562.00 647.00B 636.00A 647.00B

562.00 647.00B 636.00A 647.00B

562.00 647.00B 636.00A 647.00B

562.00 647.00B 636.00A 647.00B

562.00 647.00B 636.00A 647.00B

562.00 647.00B 636.00A 647.00B

562.00 647.00B 636.00A 647.00B

562.00 647.00B 636.00A 647.00B

562.00 647.00B 636.00A 647.00B

562.00 647.00B 636.00A 647.00B

562.00 647.00B 636.00A 647.00B

562.00 647.00B 636.00A 647.00B

562.00 647.00B 636.00A 647.00B

562.00 647.00B 636.00A 647.00B

562.00 647.00B 636.00A 647.00B

562.00 647.00B 636.00A 647.00B

562.00 647.00B 636.00A 647.00B

562.00 647.00B 636.00A 647.00B

562.00 647.00B 636.00A 647.00B

562.00 647.00B 636.00A 647.00B

562.00 647.00B 636.00A 647.00B

562.00 647.00B 636.00A 647.00B

562.00 647.00B 636.00A 647.00B

562.00 647.00B 636.00A 647.00B

562.00 647.00B 636.00A 647.00B

562.00 647.00B 636.00A 647.00B

562.00 647.00B 636.00A 647.00B

562.00 647.00B 636.00A 647.00B

562.00 647.00B 636.00A 647.00B

562.00 647.00B 636.00A 647.00B

562.00 647.00B 636.00A 647.00B

